

LA RENTE

« J'y vois enfin clair dans l'emmerdante question de la rente foncière. »

Lettre de K. Marx à F. Engels, le 18 juin 1864

Introduction

S'il existait un box-office des thèmes économiques traités par la tradition marxiste, celui de la rente foncière aurait toutes les chances de se trouver dans les profondeurs du classement. Si les questions soulevées par la marchandise et par la valeur ont donné lieu à d'innombrables commentaires, si la transformation des valeurs en prix de production, la baisse tendancielle du taux de profit ou la théorie des crises ont suscité des polémiques passionnées, la rente foncière, qui occupe pourtant plusieurs chapitres du Livre III du *Capital* – trois ou quatre fois plus de pages que la loi de la baisse tendancielle du taux de profit – est restée un pan négligé, si ce n'est ignoré, de l'œuvre de K. Marx. Même les ouvrages de vulgarisation les plus complets ne lui accordent qu'une place marginale – quand ils l'abordent¹. Pour l'immense majorité des sympathisants de la cause marxiste, les problèmes soulevés par la rente et le traitement qu'en propose K. Marx demeurent à peu de chose près une *terra incognita*.

Le terme lui-même pose généralement problème ; pour qui n'est pas familier de ces questions, on imagine généralement plus ou moins que la rente est le revenu du rentier, cet oisif qui vit sans travailler de ses propriétés – mais alors, on ne voit guère ce qui différencierait la rente du profit le plus ordinaire. En fait, même si le terme de « rente » est susceptible de désigner des phénomènes assez variés, dans son sens strict, il se définit comme *le revenu qui résulte de la location d'un bien et, tout particulièrement d'un moyen de production*. Cette proximité entre les idées de rente et de location est d'ailleurs très

¹ Ernest Mandel lui consacre un chapitre de son *Traité d'économie marxiste*, commentant toutefois plusieurs erreurs importantes. La rente occupe moins d'une dizaine de pages des épais (et captivants) *Fondements et limites de l'économie capitaliste* de Louis Gill. Isaac Roubine, pour sa part, ne lui accorde pas une ligne de ses excellents *Essais sur la théorie de la valeur*. Deux des principales exceptions à cette règle doivent cependant être mentionnées : Samir Amin, qui aborde ce thème à plusieurs reprises au cours de son œuvre, et Tran Hai Hac, qui le traite sur plus de cent pages d'une analyse serrée dans *Relire le Capital* (2003).

bien exprimée dans d'autres langues que le français, comme l'espagnol et l'anglais, où le verbe louer se dit respectivement *renta* et *to rent*. Dans ce sens restreint, la rente est donc le résultat d'un contrat entre un propriétaire et un locataire ; le bien loué étant de surcroît un bien de production, le locataire est nécessairement un capitaliste. Sous la plume de K. Marx comme des économistes de son temps, la rente était avant tout *foncière* : elle correspondait au loyer que les capitalistes agraires, les fermiers, devaient verser aux propriétaires des terres afin d'exploiter celles-ci. Mais ces économistes signalaient également l'existence d'une rente minière, qui obéissait aux mêmes lois.

Il y a quelques explications évidentes au peu d'intérêt des commentateurs marxistes pour cette question. Placées à la fin du Livre III du *Capital*, les pages sur la rente font figure d'élément accessoire par rapport au corps principal du raisonnement, qui traite des rapports entre le capital et le travail – K. Marx lui-même n'affirme-t-il pas que la rente n'est qu'une forme particulière de la plus-value ? Et le thème ne semble-t-il pas appartenir à une époque désormais révolue ? De nos jours, tout au moins dans les pays développés, les propriétaires fonciers ont virtuellement disparu en tant que classe distincte et tout ce qui touche à la rente foncière apparaît de prime abord comme un peu désuet.

À ces raisons de fond, peut-être faut-il ajouter des questions de forme : les livres II, III et IV du *Capital*, quoique largement rédigés, restent des notes de recherche non destinées à être publiées telles quelles. Ces circonstances sont particulièrement palpables dans les pages consacrées à la rente ; celles-ci sont souvent difficiles à suivre, accumulant les illustrations chiffrées où K. Marx teste les unes après les autres différentes hypothèses qui manipulent allègrement livres, shillings et *quarters*¹ qui ont tôt fait de décourager le lecteur français d'aujourd'hui.

Il serait pourtant erroné d'en rester à ces impressions et de considérer la rente et les questions théoriques qu'elle soulève comme des problèmes secondaires, dépassés, si ce n'est les deux à la fois.

¹ Le *quarter* est une unité de masse anglo-saxonne, utilisé pour les céréales et équivalent à environ 12,7 kg.

Tout d'abord, loin d'être une question historiquement datée, la rente reste omniprésente au sein du capitalisme moderne. On pense bien sûr à sa forme foncière, la plus classique, où elle dérive de la location des terres agricoles. Certes, propriétaires terriens et capitalistes industriels des pays développés ne s'affrontent plus depuis longtemps au sujet de la politique économique ; plus généralement, l'importance de l'agriculture dans la richesse créée a fortement diminué. Il n'empêche que sur une large partie du globe, le poids de la rente foncière et son corollaire, le prix d'achat de la terre, restent des enjeux majeurs, accentués par la croissance de la demande alimentaire. Dans bien des pays, la soif de terres d'une paysannerie qui en est privée se heurte à la puissance des propriétaires en titre, dans une lutte ouverte ou sourde, mais toujours âpre.

Mais si, chez D. Ricardo ou K. Marx, c'est l'agriculture qui est le terrain d'étude par excellence de la rente, celle-ci ne se limite nullement à ce seul secteur. Les mines, et les ressources du sous-sol en général, engendrent elles aussi une rente, selon des lois économiques similaires¹. Est-il besoin de souligner, entre autres, les sommes colossales captées via les rentes pétrolières ou gazières, dont la pluie de millions venue arroser la pelouse de certains clubs de football ne représente qu'une très modeste, même si ostentatoire, partie ?

La rente ne concernerait-elle que le seul secteur dit « primaire », celui de la production des matières premières et agricoles, que son importance serait déjà considérable. Mais elle s'étend bien au-delà, pénétrant chaque atome de l'économie capitaliste.

Qu'on pense à la rente foncière urbaine, en raison de laquelle tout loyer (commercial ou d'habitation), loin de couvrir uniquement les frais de construction, d'entretien et le profit qui leur est attaché, inclut une somme supplémentaire du seul fait du monopole détenu par le propriétaire sur l'emplacement du bien. Pour avoir une idée de l'ampleur de ce transfert, il suffit de comparer les prix immobiliers de biens similaires, l'un situé en pleine campagne, l'autre dans un quartier huppé de Paris ou de la Côte d'Azur. À ce point de vue instantané, il faut ajouter l'évolution dans le temps. En France, le marché locatif est structurellement déséquilibré depuis des années ; à confort

équivalent, le logement, qu'il s'agisse de location ou d'accès à la propriété, pèse de plus en plus lourd sur les budgets modestes, une augmentation tendancielle derrière laquelle, encore et à nouveau, on trouve la rente.

Distinguer deux formes de rente

La rente foncière urbaine, la rente agricole et celle des mines et des gisements ont pour point commun de naître de la location du sol ou du sous-sol, c'est-à-dire *de ressources non reproductibles et monopolisées*. Le mécanisme qu'elle engendre est celui de la rente au sens strict. Mais on peut parler de rente au sens large à propos de l'ensemble des revenus de monopoles (parfois appelés « surprofits »). Ces monopoles peuvent alors porter sur des ressources produites, qu'il s'agisse de biens matériels – telles que les autoroutes, privatisées pour une bouchée de pain, et qui aujourd'hui affichent des taux de rentabilité défilant, au sens propre comme au figuré, toute concurrence – ou de biens immatériels. Ainsi en va-t-il des brevets, qui représentent pour les entreprises capitalistes un enjeu à la mesure des sommes colossales qu'ils peuvent engendrer via des licences... ou des procès. Rien, sans doute, ne l'illustre mieux que la véritable guerre menée ces dernières années par les laboratoires pharmaceutiques pour empêcher la production de médicaments génériques.

Ces différentes formes de rente, qu'elles procèdent de la monopolisation de ressources produites ou non produites, se répartissent en deux catégories qui, comme on le verra, obéissent à des lois différentes.

Le premier cas est celui où la ressource concernée est employée à la production d'un bien unique (« homogène », disent les économistes). C'est le cas classique de la rente foncière agricole : différents fermiers produisent du blé, mais ils doivent pour cela utiliser des terres de qualités inégales, qui sont aux mains des propriétaires fonciers. Il en va de même pour les mines et les gisements, raison pour laquelle la rente qu'ils engendrent est régie par les mêmes mécanismes.

Le second cas est celui où la ressource monopolisée détermine la nature du produit final lui-même. Si rien ne ressemble davantage à un quintal de blé qu'un autre quintal de blé, un

¹ Cf. D. Ricardo (1977, ch. 3 : « Du profit foncier des mines ») et K. Marx (1983, L. III, ch. XLVI : « Rente sur les terrains à bâtir. Rente sur les mines. Prix du terrain. »).

bien immobilier, en revanche, est par définition unique; serait-il par ailleurs semblable en tous points à un autre, il en différerait néanmoins par son emplacement.

La question autour de laquelle se joue le niveau de la rente est donc, dans le premier cas: «Combien un producteur peut-il (doit-il) payer à un propriétaire pour utiliser telle ressource plutôt que telle autre, sachant que tous les producteurs de cette marchandise, quoi qu'il arrive, vendront leur production au même prix?» Dans le second cas, cette question devient: «Combien un producteur peut-il (doit-il) payer à un propriétaire pour disposer d'une marchandise qui se distinguera de celle des autres producteurs et qui pourra ainsi être vendue à un prix différent?» Dans un langage plus académique, on dira que dans le premier cas, la rente naît d'un différentiel de productivité entre capitalistes concurrents au sein d'une même branche¹. Dans le second cas, elle procède du monopole d'une entreprise, ou d'un groupe d'entreprises, sur un produit, c'est-à-dire d'une entrave à la mobilité du capital d'une branche à l'autre. Dans la réalité, comme toujours, le producteur et le propriétaire de la ressource monopolisée peuvent être une seule et même personne. La rente et le profit sont alors confondus – ce qui ne doit pas empêcher de les distinguer dans le raisonnement.

Le brevet relève de l'une ou l'autre de ces deux catégories, selon la nature de ce qu'il protège. S'il concerne un procédé de fabrication, il confère à l'entreprise qui le détient (ou qui en a payé la licence) un avantage productif qui lui permettra de réaliser un surprofit par rapport à ses concurrents qui vendent un produit semblable. Du point de vue de la rente, le brevet joue alors le même rôle que la fertilité du sol, l'emplacement d'une parcelle ou la productivité d'un gisement. Il en va différemment lorsqu'il porte sur le produit lui-même (ainsi, dans la guerre judiciaire que se livrent depuis plusieurs années Apple et Samsung à propos des smartphones). Le but du brevet est alors de disposer d'un produit différent de celui d'un concurrent – cette différence justifiant un surcroît de prix, et le concurrent étant légalement empêché de fabriquer un produit similaire. Les phénomènes

1 À toutes fins utiles: on ne prétend pas que *tout* différentiel de productivité fait naître une rente, mais que cette forme de rente procède, *dans certaines conditions*, de différentiels de productivité. Ces questions seront traitées plus en détail dans la suite de ce texte.

de rente induits par le brevet se rapprochent alors de ceux qui caractérisent la rente foncière urbaine.

Comprendre les mécanismes de la rente – ce qui la fait naître, ce qui fixe son niveau – n'est donc pas un pur jeu de l'esprit s'exerçant sur une pièce de musée: la rente est au cœur de l'économie capitaliste, et sa place dans la théorie marxiste devrait refléter cette réalité. C'est d'autant plus vrai que les implications théoriques des phénomènes de rente s'avèrent tout aussi considérables que, par exemple, celles de la «transformation» des valeurs en prix de production. Pourtant, alors que ce point a fait couler un flot d'encre depuis un siècle, les questions soulevées par la rente ont été largement négligées par la tradition marxiste, à de rares exceptions près¹. Les lignes qui suivent n'ont pas pour prétention d'étudier ces problèmes sous tous leurs aspects; ainsi, elles ne traiteront pas des difficultés (considérables!) soulevées par la deuxième catégorie de rente, et se contenteront d'explorer certains des problèmes liés à la forme «classique», celle de la rente agricole et minière.

Rente et profit

La rente se distingue doublement du profit: d'une part, elle ne résulte pas d'un investissement ou d'une quelconque activité économique, mais d'un simple *droit de propriété* (sur le sol, dans le cas de la rente foncière); d'autre part, s'agissant d'une rente au sens strict, son montant, tout comme celui de l'intérêt, est déterminé par un *contrat* (pour la rente foncière, celui liant le fermier au propriétaire).

Dans la détermination des classes sociales au sein de la société capitaliste, la rente occupait chez les prédécesseurs «classiques» de K. Marx une position éminente. Face aux salaires et aux profits, elle complétait la trinité des revenus dits primaires; autrement dit, travailleurs salariés, capitalistes et propriétaires fonciers constituaient les trois classes fondamentales de la société.

La rente, dans l'enfance du capitalisme, était un phénomène si majeur que les physiocrates, premiers économistes à avoir élaboré une théorie sur l'origine et l'appropriation du surplus

1 Sur les spécificités de la rente foncière urbaine, il faut mentionner en particulier les contributions de C. Topalov (1973) et d'A. Lipietz (1974).

dégagé par la production, voyaient en elle l'unique forme de ce surplus. D'après la théorie physiocratique, résumée dans le « tableau économique » de François Quesnay (1694-1774), seule la classe des fermiers engendrait un produit net, c'est-à-dire un excédent du produit sur les intrants nécessaires à la production. L'agriculture était en effet le seul secteur où apparaissait un tel excédent *physique*, un grain de blé planté en produisant plusieurs. Cet excédent était entièrement accaparé par la classe des propriétaires fonciers. Quant à la classe des commerçants et artisans, elle ne faisait aux yeux des physiocrates que transformer la matière première qu'elle travaillait; elle ne produisait donc pas une valeur plus grande que ce qu'elle consommait pour réaliser cette production. Elle n'apportait aucune valeur ajoutée et, pour cette raison, était dite « stérile ».

L'analyse de l'économie en termes de circuit et de surplus fut sans doute la plus grande découverte des physiocrates. Mais l'étroitesse avec laquelle ils concevaient ce surplus, le définissant uniquement en termes physiques, les empêcha de comprendre comment la production industrielle créait une valeur nouvelle et fut leur plus grande erreur. Adam Smith accomplit un progrès décisif en affranchissant la notion de valeur ajoutée de la détermination physique à laquelle l'avaient réduite les physiocrates. La valeur ajoutée, expliquait A. Smith, provenait de l'application de travail humain à une matière donnée, indépendamment du fait que le résultat soit une multiplication de cette matière ou une simple transformation. L'industrie était donc créatrice de valeur au même titre que l'agriculture. S'il chercha à juste titre du côté du travail la source de la valeur, A. Smith échoua néanmoins à aboutir à une théorie claire. Il défendit parfois l'idée – juste – d'une détermination de la valeur des marchandises par le travail nécessaire à leur production, et beaucoup plus souvent l'idée – fautive – d'une détermination par la quantité de travail que ces marchandises permettaient d'acheter (théorie dite du « travail commandé »).

Dégageant l'analyse d'A. Smith des confusions dans lesquelles elle était empêtrée, D. Ricardo identifia quelques décennies plus tard le travail de production comme l'unique source de la valeur ajoutée et établit que la rente, tout en se distinguant du profit et en s'opposant à lui dans une certaine mesure,

constitue cependant une forme dérivée de celui-ci. La théorie de la rente de D. Ricardo, tout en présentant quelques faiblesses, constituait un progrès incontestable. Elle restait néanmoins articulée à une conception générale au sein de laquelle deux phénomènes majeurs de l'économie capitaliste restaient incompréhensibles. Le premier était l'origine du profit. Si, dans une situation d'équilibre, les marchandises sont vendues à leur valeur, que cette valeur est proportionnelle au travail nécessaire à la production et que le salaire représente la valeur du travail que les capitalistes achètent à l'ouvrier, alors on ne voit pas d'où peut provenir le profit... et, par contrecoup, la rente qui est censée en dériver. Ensuite, D. Ricardo était gêné par la possibilité que le rapport entre capital et salaires puisse différer d'une branche de production à l'autre. Une telle situation amenait en effet à conclure soit que le capital ne pouvait pas se déplacer librement entre les branches de production, soit que les taux de profit étaient durablement différents d'une branche à l'autre, soit que les marchandises n'étaient pas, en moyenne, vendues à leur valeur. Dans les trois cas, c'était un pilier du raisonnement qui semblait s'écrouler. D. Ricardo, plutôt que résoudre ce problème, s'en était en quelque sorte débarrassé en le considérant comme négligeable¹.

On sait la solution que K. Marx apporta au premier paradoxe : ce que les capitalistes achètent en payant le salaire n'est pas le travail, comme on l'avait cru jusque-là, mais la force – c'est-à-dire la capacité – de travail. La différence entre la valeur de la force de travail et celle des marchandises qu'elle produit constitue la plus-value. Le fruit de cette extorsion, qui constitue le rapport social fondamental de la société capitaliste, est ensuite réparti entre les diverses classes (ou fraction de classes) possédantes, selon divers mécanismes. Parmi ceux-ci :

1. La péréquation des taux de profit du capital de production (« transformation des valeurs en prix de production »)

Ce premier mécanisme répond au second problème auquel se heurtait la théorie de D. Ricardo. Il intervient entre les fractions du capital global qui sont engagées dans différents secteurs de la production². Ainsi qu'on le disait, ces différents secteurs ont

¹ D. Ricardo (1977), ch. 1, section IV.

² Il serait erroné de réduire la production à la seule production industrielle, même si K. Marx cède parfois à cette facilité de langage. La production de valeurs

toutes les probabilités de connaître des degrés de mécanisation – ou des temps de rotation – inégaux, ce qui revient à dire que le capital s’y répartit de manière inégale entre les moyens de production (bâtiments, machines, matières premières...) et les salaires¹. En l’absence de tout mécanisme compensateur, il y aurait coexistence de taux de profit durablement différents selon les branches. Or, une telle situation serait contradictoire avec la mobilité du capital, c’est-à-dire avec la possibilité qu’ont les capitalistes de retirer librement leurs capitaux des branches à faible taux de profit pour les placer tout aussi librement dans celles à fort taux de profit. Cette mobilité des capitaux entraîne donc une égalisation (une « péréquation ») des taux de profit et la formation tendancielle d’un taux de profit moyen, indépendant du secteur de production et de son degré de mécanisation. La péréquation des taux de profit va donc de pair avec des prix d’équilibre, les *prix de production*, qui diffèrent des valeurs calculées en quantité de travail nécessaires à la production. Ce faisant, elle agit comme un répartiteur de la plus-value entre les différents secteurs de l’économie capitaliste. Par son action, la plus-value extraite dans chacune des branches de la production n’est pas nécessairement accaparée (« réalisée ») par la branche en question. Toutes choses égales par ailleurs, les capitaux des différentes branches perçoivent un profit proportionnel non à la plus-value qu’ils ont eux-mêmes contribué à engendrer, mais à la part qu’ils représentent dans le capital total.

2. La péréquation avec le capital commercial et bancaire

Le deuxième mécanisme prolonge directement le premier. La péréquation des taux de profit ne concerne pas uniquement les secteurs de la production. Elle englobe tout investissement de capital, y compris celui qui relève de la sphère dite de la « circulation ». Celle-ci est définie chez K. Marx comme l’activité consistant à faire changer la valeur de forme, c’est-à-dire à transformer l’argent en marchandise... et surtout, la marchandise en argent, voire l’argent en argent (c’est-à-dire

englobe les branches où ces valeurs possèdent un substrat matériel (l’industrie) et celles où ce n’est pas le cas (une partie des « services »). Pour un exposé détaillé sur ce point, nous renvoyons le lecteur à la deuxième partie de cet ouvrage.

1 K. Marx parle à ce propos de *composition organique* du capital inégale selon les branches. La théorie économique moderne utilise plus volontiers le terme d’*intensité capitalistique*. Sur le fond, les deux concepts sont voisins.

à le faire changer de main via des opérations financières). Le capital commercial et le capital bancaire participent donc eux aussi à la péréquation des taux de profit et à la formation du taux de profit moyen. Alors que le travail salarié qu’ils mettent en œuvre ne crée pas la moindre plus-value, les capitaux placés dans ces activités rapportent un profit, formé d’une fraction de la plus-value engendrée par les activités de production.

3. Le partage entre intérêt et profit d’entreprise

Le troisième mécanisme diffère radicalement des deux précédents. Entre le capitaliste qui intervient de manière directe dans la mise en œuvre du capital (productif, commercial ou financier), que K. Marx appelle le « capitaliste actif », et celui qui lui avance des capitaux par un prêt, intervient un accord sur un taux d’intérêt, qui fixe les termes du partage de la future plus-value. À la différence de ce qui se passe avec la péréquation des taux de profit, aucune règle économique, aucun mécanisme stabilisateur ne vient déterminer les termes de ce partage entre intérêt et profit dit « d’entreprise ». Le montant du taux d’intérêt est économiquement indéterminé. Il résulte d’un pur rapport de force entre les deux parties en présence, sur lequel le raisonnement économique n’a rien à dire de plus¹. Ces trois mécanismes ont ceci de commun qu’ils interviennent entre des sommes impliquées, directement ou indirectement, de manière active dans le cycle de mise en valeur du capital. Mais ces capitaux ne sont pas seuls au monde. Dans leur cycle de mise en valeur, ils se heurtent à certains obstacles d’une nature bien particulière : des droits de propriété portant sur des ressources nécessaires à la production, dont les titulaires vont pouvoir exiger de ce simple fait une part du gâteau. Tel est le fondement de la rente.

Que ces droits de propriété aient existé depuis des temps immémoriaux, ou qu’ils aient été eux-mêmes acquis contre monnaie sonnante et trébuchante, fonctionnant donc du point de vue de leur acquéreur comme un investissement de capital, qu’ils

1 « [...] il n’y a pas de taux d’intérêt "naturel". [...] Contrairement au taux général de profit, le taux moyen de l’intérêt [...] ne peut être déterminé dans ses limites par aucune loi générale, parce qu’il ne s’agit que du partage du profit brut entre deux possesseurs de capital à des titres divers. » (1983, L. III, ch. XXII, p. 380). Comme on le verra, cet argument s’applique à l’identique à la partie non différentielle de la rente.

impliquent des biens produits ou des ressources non reproductibles, n'a en l'occurrence guère d'importance. De même, la configuration sociale dans laquelle s'inscrivent ces droits de propriété peut être éminemment variable. Il est possible, comme à l'époque de D. Ricardo et de K. Marx, qu'ils soient majoritairement détenus par des individus distincts des capitalistes – la classe des propriétaires fonciers, les *landlords*. Une telle situation ouvre la possibilité qu'un conflit se cristallise entre propriétaires et capitalistes, comme ce fut le cas en Angleterre autour des *corn laws*. Il est tout aussi possible que, du point de vue social, ces propriétaires ne se différencient guère des capitalistes actifs, et qu'il soient donc peu enclins à entrer en conflit avec eux au nom de leurs intérêts propres. Du point de vue du raisonnement économique, cette question est secondaire. Le propriétaire foncier et le capitaliste agraire sont deux personnages analytiquement différents même lorsqu'ils ne forment physiquement qu'une seule et même personne, tout comme le capitaliste et le salarié restent analytiquement différents même lorsqu'ils se confondent dans la personne du travailleur indépendant.

Durant la période de l'essor industriel, donc, la rente provient avant tout de la possession d'un sol exploité pour ses produits agricoles ou miniers. Étant un revenu tiré de la simple propriété du sol, elle ne dérive pas d'un investissement. À la différence du profit, soumis aux lois impitoyables de la concurrence, elle n'oblige nullement ceux qui la perçoivent à en consacrer une fraction à développer, ou améliorer, l'outil de production ; elle peut être intégralement dépensée sans que sa source future en soit tarie. Aussi les premiers avocats de la croissance industrielle militèrent-ils pour tout ce qui pouvait l'abaisser : la rente était le revenu d'une classe dissipatrice, et constituait autant de ressources perdues pour améliorer et agrandir l'outil de production, industriel ou agricole. Nul hasard, donc, si le principal combat politique de D. Ricardo, ce représentant clairvoyant des intérêts historiques du capitalisme, fut de s'opposer aux lois sur les grains qui, en Grande-Bretagne, limitaient les importations de céréales, assurant un prix artificiellement élevé du blé et, du même coup, la fortune des propriétaires fonciers¹.

¹ Face à D. Ricardo, le principal avocat des intérêts économiques des propriétaires fonciers fut Robert Malthus (1766-1834).

Sur la rente comme sur bien d'autres questions, les analyses de K. Marx prolongent, tout en les critiquant, celles de D. Ricardo. Ainsi, elles reprennent pour l'essentiel son exposé sur la formation d'une rente dite « différentielle ». K. Marx montre toutefois qu'en plus de cette rente différentielle intervient une seconde sorte de rente, dite « absolue ». Ces deux prélèvements, bien qu'ils s'ajoutent l'un à l'autre pour se confondre dans le résultat final (« la rente », prise comme un tout), procèdent de deux mécanismes tout à fait différents et doivent donc être analysés séparément. Mais tous deux soulèvent des questions aussi intéressantes qu'épineuses.

La rente différentielle

Conditions et mécanisme fondamental

Comme on vient de le dire, D. Ricardo avait déjà mené l'analyse de cette forme de rente ; s'il la corrige sur quelques détails, K. Marx en reprend l'essentiel du raisonnement et des conclusions.

Pour résumer la source de la rente différentielle dans des termes un peu abstraits, celle-ci provient du fait que des capitaux, au sein d'une même branche de production, sont placés [1] dans des conditions de rentabilité inégales, en raison de l'emploi, pour cette production, d'une ressource [2] non reproductible, donc « rare » [3] non homogène et [4] appropriée de manière privée. Autrement dit, de manière un peu plus explicite : dans certaines branches, la production emploie des ressources que le travail humain ne peut reproduire, soit parce qu'elles n'en sont pas le fruit (cas du sol, de la mine, du gisement, etc.), soit parce que des dispositions légales empêchent cette reproduction (cas des brevets) [point 2]. Ces ressources sont donc monopolisables, et monopolisées [point 4]. Or, de telles ressources n'ont pas toutes les mêmes capacités productives : il est des sols plus fertiles ou mieux situés que d'autres, des mines et des gisements plus accessibles, où l'extraction est plus aisée, etc. [point 3]. Ceci implique que deux capitaux par ailleurs identiques à tous points de vue, s'ils utilisent ces

différentes ressources, engendreront un profit différent [point 1], les plus favorisés se trouvant en situation de percevoir un sur-profit potentiel. Mais le fait que ces ressources sont détenues par des propriétaires privés met ceux-ci en situation d'en interdire ou d'en monnayer l'accès, autrement dit *de s'approprier ce surprofit sous forme de loyer, c'est-à-dire de rente*.

Tout cela peut être illustré par un petit modèle chiffré, à la manière de ceux qu'ont proposé D. Ricardo et K. Marx. Admettons donc qu'il existe dans un petit pays imaginaire trois catégories de terres, A, B et C, inégalement fertiles (dans la réalité, il existe un très grand nombre de niveaux différents de fertilité des terres, mais cela ne change absolument rien au raisonnement).

Sur ces terres, pour une même quantité de travail humain et de blé semé par hectare (disons, 100 heures et 500 kg)¹, on récolte par hectare respectivement 4 500 kg, 2 500 kg et 1 200 kg².

Sur les 2 000 hectares de terres A, le produit net (c'est-à-dire, la différence entre la production et les intrants) est donc de $4\,500 - 500 = 4\,000$ kilos de blé par hectare, tandis que sur les 3 000 hectares de terres B, il est de $2\,500 - 500 = 2\,000$ kg par hectare, et sur les 4 000 hectares de terre C de $1\,500 - 500 = 1\,000$ kg.

Tableau 1a - Données techniques par hectare

| Terres | Semences (kg) | Travail (h) | Produit (kg) | Produit net (kg) |
|--------|---------------|-------------|--------------|-------------------------|
| A | 500 | 100 | 4 500 | $4\,500 - 500 = 4\,000$ |
| B | 500 | 100 | 2 500 | $2\,500 - 500 = 2\,000$ |
| C | 500 | 100 | 1 500 | $1\,500 - 500 = 1\,000$ |

- 1 Cette hypothèse d'un investissement par hectare similaire sur les trois types de terres est une commodité pour les calculs qui suivent. Il serait facile de montrer que les conclusions du raisonnement n'en dépendent pas.
- 2 Il va de soi que ces rendements sont parfaitement fantaisistes. Ils ont été choisis dans le seul but de simplifier les calculs au maximum. L'intérêt d'un modèle agricole lui-même irréaliste (les seuls intrants sont les semences et le travail humain) est de mettre en évidence certains mécanismes économiques, indépendamment des chiffres qui les illustrent.

Tableau 1b - Données techniques globales

| Terres | Surface (ha) | Semences (kg) | Travail (h) | Produit (kg) | Produit net (kg) |
|--------|--------------|---------------|-------------|--------------|------------------|
| A | 2 000 | 1 000 000 | 200 000 | 9 000 000 | 8 000 000 |
| B | 3 000 | 1 500 000 | 300 000 | 7 500 000 | 6 000 000 |
| C | 4 000 | 2 000 000 | 400 000 | 6 000 000 | 4 000 000 |
| Total | 9 000 | 4 500 000 | 900 000 | 22 500 000 | 18 000 000 |

Il va de soi que si la quantité de terres A disponibles était suffisante pour produire de quoi satisfaire l'ensemble de la demande en blé, aucune terre de type B – et *a fortiori* de type C – ne serait mise en culture. Mais la terre n'est pas un bien produit par le travail humain et, à tout moment, la société est confrontée à un stock de terres limité et de fertilité inégale. Pour produire les 22 500 tonnes de blé nécessaires à sa consommation, elle n'a d'autre alternative que d'avoir recours aux terres de qualités B et C.

Ici, il faut ouvrir une parenthèse afin d'écarter une possible objection : on pourrait en effet contester ce qui précède en s'appuyant sur le fait qu'il est presque toujours possible de défricher de nouvelles terres de bonne qualité, ou d'améliorer par différents procédés la fertilité d'une terre déjà mise en culture. Il n'y aurait donc pas une fois pour toutes des stocks de terre d'une qualité donnée, et la contrainte que font peser sur la production la quantité et la qualité des terres disponibles n'en serait donc pas réellement une. En fait, cette objection déplace la question sans la résoudre. Il est parfaitement exact que la fertilité de la terre n'est pas le résultat des seuls facteurs naturels. L'application de travail humain, sous forme d'irrigation, de terrassements, d'engrais et de mille autres aménagements, peut augmenter la fertilité d'une terre donnée. Mais ce constat n'abolit nullement le fait que les terres sont inégalement fertiles au départ et que ces améliorations n'auront pas les mêmes effets sur chacune des terres. De plus, l'intervalle de temps nécessaire pour défricher de nouvelles terres ou en améliorer la fertilité est bien supérieur à celui qui est nécessaire à un cycle de production agricole. À un moment donné, et

c'est cela qui compte pour le raisonnement, le stock de terres disponible constitue donc pour l'activité agricole une donnée et une contrainte.

Au demeurant, c'est uniquement par commodité de langage que l'on parle de terres plus ou moins fertiles. L'inégale fertilité des terres n'est qu'un des nombreux éléments susceptibles de faire naître la rente différentielle. Celle-ci dérive de tout ce qui est susceptible d'affecter la rentabilité du capital investi. Ainsi, un autre facteur assez évident est la localisation des terres et leur éloignement des lieux de consommation, l'acheminement du produit pouvant en grever notablement le coût. De plus, K. Marx a montré contre D. Ricardo – c'est la principale correction qu'il apporte à sa théorie de la rente différentielle – que la différence de rendement entre les différentes fractions de capital engagées dans l'activité agricole pouvaient ne pas provenir uniquement des qualités propres de la terre. Ces fractions de capital peuvent être appliquées tout aussi bien successivement sur une même terre que sur des terres différentes. Dans ce cas, leur efficacité économique tend à décroître, et il est tout à fait possible que la fraction de capital la moins productive soit appliquée à une terre au départ plus favorisée, et que des terres *a priori* plus ingrates se retrouvent en situation de produire une rente¹. Point n'est besoin ici de rentrer dans ces difficultés ; notons simplement que la formulation la plus juste du problème consisterait à parler, de manière générale, de l'inégalité des conditions de mise en œuvre des capitaux, et pas uniquement de l'inégalité des fertilités des terres.

Reprenons donc le fil du raisonnement, en considérant la situation de fermiers (capitalistes) exploitant les terres pour y faire pousser du blé. On suppose que, par définition, celui-ci est entièrement vendu sur le marché ; l'exploitant agricole est ici un pur homme d'affaires, qui peut choisir d'employer son capital sur une terre plutôt que sur une autre, voire de quitter l'agriculture pour se lancer dans une activité plus lucrative.

Rien ne différenciant, pour les acheteurs, le blé récolté sur une terre plutôt que sur une autre, on raisonne dans le cadre où le blé possède un prix unique. Le marché est parfaitement indifférent au fait que certaines terres soient plus productives

¹ C'est cette forme de rente que K. Marx appelle la rente différentielle II, par opposition à la rente « ricardienne », rente différentielle I.

que d'autres, et nul acheteur n'acceptera de payer son kilo de blé plus cher au seul motif que le fermier a exploité une terre plus ingrate ou plus éloignée. C'est là, dans le fait qu'une même marchandise doit être produite par des capitaux travaillant, toutes choses égales par ailleurs, dans des conditions de productivité différentes, que la rente différentielle prend naissance.

Pour dresser un tableau complet des recettes et des dépenses des fermiers opérant sur les deux catégories de terres, il est nécessaire de déterminer deux grandeurs supplémentaires :

1. Le montant (ou le taux, en part du produit) du salaire horaire, noté s . Si l'agriculture est une activité capitaliste, les fermiers ne cultivent pas eux-mêmes les terres : tout comme leurs homologues, les capitalistes industriels, ils font effectuer ce travail par des prolétaires. Si l'on raisonne en taux, le salaire est obligatoirement compris entre zéro (le salarié travaille gratuitement) et 1 (le salarié reçoit l'intégralité de ce qu'il produit, ce qui ne laisserait aucun profit à son employeur). Le taux de salaire n'est donc qu'une autre formulation du taux de plus-value : à un taux de salaire de zéro correspond un taux de plus-value infini, et à un taux de salaire de 1 un taux de plus-value de zéro. Afin de soulager les calculs (et le lecteur) d'inconnues inutiles, on propose de fixer ce taux de salaire à 0,5 (équivalent au taux de plus-value de 100 % souvent utilisé par K. Marx dans ses propres exemples).

2. La valeur du kilo de blé (ou son prix d'équilibre), notée p . Ce prix soulève des problèmes essentiels, qu'on examinera dans un instant.

Sur la base des données techniques de départ, le tableau des valeurs possède la physionomie suivante :

Tableau 1c - Valeurs indéterminées par hectare

| Terres | Prix des semences | Salaires | Recettes |
|--------|-------------------|------------|----------|
| A | 500 p | 100 s = 50 | 4 500 p |
| B | 500 p | 100 s = 50 | 2 500 p |
| C | 500 p | 100 s = 50 | 1 500 p |

On en arrive à présent à la question-clé de la détermination de la valeur du kilogramme de blé. Celle-ci correspond au prix susceptible tout à la fois d'équilibrer l'offre et la demande et de ne susciter aucun mouvement de capital¹. Si le blé était une marchandise ordinaire, c'est-à-dire, si les capitaux partaient à égalité dans la compétition pour sa production, alors sa valeur serait déterminée de la même manière que celle de n'importe quelle autre marchandise : par le travail socialement nécessaire pour le produire, c'est-à-dire par les conditions *moyennes* de production. En l'occurrence, la production nette s'élevant au total à 18 000 000 kilos, et cette production ayant nécessité 900 000 heures de travail, la valeur du kilo de blé (exprimée directement en heures de travail) s'élèverait ainsi à $900\,000 / 18\,000\,000 = 0,05$. Pour chaque type de terre, les 500 kg de semences vaudraient donc 25, et tous les autres éléments du tableau pourraient à présent être calculés :

Tableau 1d – Valeurs sur la base du temps de travail moyen, par hectare

| Terres | Semences + Salaires = Capital | Recettes | Recettes – Capital = Profit | r |
|--------|----------------------------------|----------|--------------------------------|---------|
| A | 25 + 50 = 75 | 225 | 150 | 200 % |
| B | 25 + 50 = 75 | 125 | 50 | 66,66 % |
| C | 25 + 50 = 75 | 75 | 0 | 0 % |

NB : Respectant une longue tradition, nous notons *r* le taux de profit.

Or, on voit immédiatement qu'une telle situation pose un problème critique : les fermiers installés sur les terres de type C ne dégagent aucun profit – le fait que leur taux de profit soit exactement égal à zéro est ici une pure coïncidence, tributaire des chiffres de départ choisis pour cet exemple. Avec d'autres hypothèses (ne serait-ce qu'un salaire un peu inférieur), les fermiers des terres C percevraient un taux de profit légèrement positif. Inversement, un taux de salaire plus élevé les condamnerait, à ce stade du raisonnement, à un taux de profit négatif.

¹ Comme on l'a expliqué dans le premier essai de ce livre, en ce qui concerne les mouvements de capitaux entre branches de production, le prix qui annule leurs déplacements (« prix de production ») n'est distinct de la valeur que si les branches de production présentent des compositions du capital différentes ; on écarte pour le moment cette hypothèse.

Il faut souligner que les différents taux de profit de ce tableau n'ont rien à voir avec une inégale efficacité intrinsèque des capitalistes ou de leurs capitaux. On se trouve là devant un phénomène totalement différent de celui qui prévaut dans une industrie où, à tout moment, au sein d'une branche, les entreprises les plus productives perçoivent un surprofit tandis que les entreprises retardataires doivent se contenter d'un taux de profit inférieur à la moyenne (conduisant régulièrement à leur élimination pure et simple). Plus exactement, cette inégale efficacité entre capitaux individuels existe dans l'agriculture tout comme dans n'importe quelle branche de l'économie. Mais le phénomène qui se trouve à l'origine de la rente en est *indépendant* : même en supposant que tous les capitaux ont une efficacité intrinsèque identique, leur efficacité finale est inégale du fait des conditions extérieures (les terres d'inégale fertilité) dans lesquelles ils sont employés.

Voilà pourquoi K. Marx, comme D. Ricardo, considère la situation où les fermiers qui exploitent les terres les plus défavorisées perçoivent un taux de profit inférieur au taux de profit moyen comme une situation de *déséquilibre* : les hypothèses du raisonnement imposent de considérer que ces fermiers incarnent un capital possédant par lui-même une productivité moyenne. La situation provisoire à laquelle on a abouti en déterminant la valeur du blé par ses conditions moyennes de production, dans les conditions de production capitalistes, est *instable*. Les fermiers, libres de déplacer leurs capitaux d'une branche à l'autre, ne peuvent accepter un taux de profit inférieur au taux de profit général. Par conséquent, ceux qui cultivent les terres de catégorie C ne manqueront pas de retirer leurs capitaux de la production de blé, si peu rémunératrice pour eux, et d'aller les investir dans n'importe quelle branche d'industrie ou dans une autre culture que le blé, si une telle opportunité existe. Cette désertion entraînerait un déficit de la production de blé. Dans notre exemple, les 6 000 000 kg produits sur les terres C feraient défaut à la production de 22 500 000 kg. L'équilibre précédent entre l'offre et la demande de blé serait rompu. Avec la diminution de l'offre, une partie de la demande serait insatisfaite, entraînant une hausse du prix du blé. Jusqu'à quel point ? Il n'est pas difficile de le déterminer. Abstraction faite des oscillations

et des accidents, le prix d'équilibre du blé est celui qui assure à tous les capitaux concourant à sa production, y compris à ceux investis sur les terres les plus ingrates, le taux moyen de profit.

Dans un modèle complet, incluant les diverses branches de l'industrie, ce taux moyen de profit devrait être calculé¹. Pour le moment, on se contentera de le considérer comme donné, en l'occurrence à 24 %. Dès lors, pour permettre aux capitalistes louant les terres de type C de percevoir le taux moyen de profit, le prix du blé p doit obéir à l'équation suivante :

$$(1500p - 500p - 50) / (500p + 50) = 24\%, \text{ soit } p = 0,07.$$

Avec ce nouveau prix du blé, tout le tableau se trouve modifié, les taux de profit des terres A et B étant naturellement tirés vers le haut :

Tableau 1e - Valeurs sur la base du temps de travail le plus élevé, par hectare (rente absente)

| Terres | Semences + Salaires = Capital | Recettes | Recettes - Capital = Profit | r |
|--------|-------------------------------|----------|-----------------------------|-------|
| A | 35 + 50 = 85 | 315 | 230 | 271 % |
| B | 35 + 50 = 85 | 175 | 90 | 106 % |
| C | 35 + 50 = 85 | 105 | 20 | 24 % |

Cependant – et c'est la dernière étape du raisonnement – une telle situation n'est pas davantage possible en régime capitaliste que la précédente : la terre n'est pas un bien gratuit, dont les fermiers pourraient disposer librement et sans contrepartie. Les terres A et B appartiennent à des propriétaires, susceptibles d'exiger de ceux qui veulent y investir leurs capitaux de leur verser une rente. Le propriétaire foncier, tout comme le capitaliste, tente d'obtenir la somme la plus élevée possible en échange de la mise à disposition temporaire de son bien. Là non plus, il n'est pas difficile de déterminer quel est le point autour duquel les aspirations du propriétaire et celles du fermier devront s'accorder : le propriétaire est en situation d'exiger la totalité des surprofits que sa terre permettrait au fermier ordinaire de percevoir. En exigeant moins que cela, il abandonnerait sans raison au fermier une somme que celui-ci aurait été

¹ Pour une version simple d'un tel modèle, voir infra p.199.

en état de lui verser. Si, en revanche, il élevait la rente au-delà du point qui assure au fermier le taux moyen de profit, ce dernier renoncerait à exploiter la terre et le propriétaire perdrait tout revenu. On peut donc calculer la rente de référence, qui laisse aux fermiers, sur chaque type de terre, le taux moyen de profit :

Tableau 1f - Valeurs sur la base du temps de travail le plus élevé, par hectare (rente présente)

| Terres | Capital | Recettes | Profit (avant rente) | Rente | Profit (après rente) | r (après rente) |
|--------|---------|----------|----------------------|-------|----------------------|-----------------|
| A | 85 | 315 | 230 | 210 | 20 | 24 % |
| B | 85 | 175 | 90 | 70 | 20 | 24 % |
| C | 85 | 105 | 20 | 0 | 20 | 24 % |

On comprend pourquoi cette rente est appelée « différentielle » : elle est engendrée par la différence de rentabilité entre capitaux, différence qui, rappelons-le une fois encore, ne tient nullement à une inégale efficacité des capitaux individuels mais aux conditions extérieures de leur mise en œuvre. La rente joue en quelque sorte dans l'économie capitaliste le même rôle que le handicap dans les courses de chevaux : elle rétablit l'égalité entre les concurrents dans une épreuve où certains seraient partis avec un avantage sur les autres.

Plusieurs caractéristiques de la rente différentielle ont été soulignées par K. Marx, généralement à la suite de D. Ricardo :

1. Cette forme de rente suppose par définition que *la terre la moins fertile* (en réalité, la terre où s'applique la fraction de capital qui œuvre dans les conditions les plus défavorables) *ne produit pas de rente*. La rente provient entièrement de la différence de rentabilité entre cette terre et celles qui sont plus avantageuses.
2. *La rente constitue un prélèvement sur les profits*. Elle en fait baisser mécaniquement la masse et le taux général¹. S'il n'avait pas percé le secret du mécanisme de l'exploitation des travailleurs, D. Ricardo avait en revanche parfaitement saisi

¹ Cette affirmation ne se déduit pas de l'exemple qui précède, où le taux de profit a été fixé de manière exogène. On présentera un peu plus loin un modèle plus général qui met ce phénomène en évidence.

l'antagonisme qui oppose la rente aux profits. K. Marx a couronné l'édifice en montrant que la rente, tout comme les profits, procède de la plus-value, c'est-à-dire du travail non payé effectué par les salariés.

3. La clé de voûte du mécanisme est qu'en présence d'un facteur de production limité, hétérogène (ici, la terre) et monopolisé par des propriétaires, la valeur d'un bien ne peut être fixée par les conditions moyennes de production, mais qu'elle est alors déterminée par les conditions de production les plus défavorables¹. On va s'employer à montrer, dans la suite de ce texte, que les conséquences de cette affirmation n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient.

La rente en économie marchande simple

La première déduction que l'on peut tirer de ce qui précède est que la structure économique capitaliste n'est pas une condition nécessaire de la rente même si, à la suite de K. Marx, c'est dans ce cadre qu'on vient de la présenter : *la rente différentielle existerait même dans une économie marchande simple*.

Si l'on remplace dans le raisonnement les fermiers (capitalistes employant de la main-d'œuvre salariée), par de petits producteurs marchands (paysans cultivant eux-mêmes les terres qu'ils louent et commercialisant l'intégralité de leur production), la rente naît selon les mêmes voies et pour les mêmes raisons que précédemment. La seule différence porte sur la variable autour de laquelle se forme l'équilibre : au lieu d'exiger le taux de profit moyen, le travailleur indépendant exigera simplement que ses heures de travail soient valorisées sur le marché au taux courant – celui qu'il est en

¹ Dans certains de ses exemples, que l'on trouve dans le deuxième tome des *Théories sur la plus-value*, K. Marx envisage que les terres les moins favorisées produisent une rente différentielle négative, c'est-à-dire un taux de profit avant rente inférieur au taux de profit moyen. C'est sur cette base que certains auteurs (Henri Regnault, suivi notamment par Tran Hai Hac) ont cru pouvoir affirmer qu'il rejetait la théorie ricardienne de la détermination du prix par les plus mauvaises conditions et qu'il défendait une détermination par les conditions moyennes. Il paraît pourtant clair que K. Marx n'envisage ce cas que comme une situation de déséquilibre ; chaque fois qu'il expose son raisonnement dans les conditions de référence, c'est bien la plus mauvaise terre (plus exactement : la fraction de capital qui s'emploie dans les conditions les plus défavorables) qui détermine la valeur, et cette terre engendre une rente différentielle nulle.

droit d'attendre dans n'importe quelle autre branche de la production.

On peut ainsi construire un modèle d'économie marchande simple en reprenant l'exemple précédent, dont on élimine les déterminations capitalistes (salaire, taux de profit, etc.) pour ne conserver que la valorisation directe des heures de travail. En continuant à noter p pour le prix d'équilibre, le tableau des valeurs se présente maintenant sous une forme simplifiée :

Tableau 2a – Valeurs indéterminées, par hectare

| Terres | Heures de travail | Produit net |
|--------|-------------------|-------------|
| A | 100 | 4 000 p |
| B | 100 | 2 000 p |
| C | 100 | 1 000 p |

Il est évident qu'en l'absence de tout mécanisme compensateur, p étant unique quelle que soit la qualité des terres travaillées, les heures de travail des paysans opérant sur les terres A, B et C seraient différemment valorisées. Tout comme précédemment, le seul p compatible avec les conditions marchandes (donc, avec la mobilité des travailleurs indépendants) est celui qui assure au paysan d'habileté moyenne de recevoir pour son travail la rémunération moyenne, y compris sur les terres C. En admettant que la valeur d'une heure de travail soit donnée à l'échelle de la société, alors le prix d'équilibre p (la « valeur du kilo de blé ») sera de 0,10 heure de travail social : c'est à ce prix que le produit net sur les terres C vaudra les 100 heures dépen-sées pour le créer. Dans ces conditions, les paysans exploitant les terres A et B sont en situation de tirer de leur travail une valeur supérieure à la moyenne sociale. S'il serait impropre de parler de surprofits, il s'agirait bel et bien d'une survalorisation de leurs heures de travail, puisque leurs 100 heures de travail seraient respectivement valorisées comme 400 et 200 heures. Mais là encore, la terre appartient à des propriétaires terriens privés qui sont en mesure de capter ce différentiel. Le tableau final possède donc la physionomie suivante :

Tableau 2b – Valeurs après rente, par hectare

| Terres | Heures de travail | Produit net avant rente | Rente | Produit net après rente | Valorisation de l'heure de travail |
|--------|-------------------|-------------------------|-------|-------------------------|------------------------------------|
| A | 100 | 400 | 300 | 100 | 1 |
| B | 100 | 200 | 100 | 100 | 1 |
| C | 100 | 100 | 0 | 100 | 1 |

Premier point, donc, la rente différentielle surgit du simple fait des conditions marchandes de la production, et non du fait de conditions spécifiquement capitalistes¹.

Mais il est un second point, beaucoup plus important : l'existence d'une rente (plus exactement : l'existence des conditions qui font naître la rente) *modifie les rapports d'échange entre les marchandises* (les valeurs d'échange) tout aussi sûrement que l'inégalité des proportions entre travail vivant et travail mort selon les branches de production en économie capitaliste.

Dans les différents exemples numériques que l'on a exposés jusqu'à présent, on a considéré le reste de l'économie comme une donnée extérieure. Dans un cas le taux moyen de profit, dans l'autre la valorisation moyenne d'une heure de travail social, étaient posés comme des données exogènes qui ne se déduisaient pas des propriétés du modèle lui-même. On va lever à présent cette hypothèse simplificatrice pour s'orienter vers une approche plus globale. À cette fin, le cadre le plus simple est celui d'une économie dans laquelle n'existent que deux branches de production. On choisira l'agriculture, où du blé (les semences) et du travail produisent du blé, et la boulangerie, où du blé et du travail produisent du pain.

¹ La question de la réalité historique d'une telle économie purement marchande est sans pertinence pour le problème étudié ici. L'économie marchande simple constitue une abstraction, nécessaire et légitime, permettant d'étudier les lois fondamentales du système capitaliste, en mettant provisoirement de côté les éléments qui viennent les complexifier. Ces éléments sont ensuite réintroduits les uns après les autres afin de rapprocher le modèle de la réalité. C'est ainsi que procède K. Marx dans *Le Capital* : il commence par étudier la cellule la plus élémentaire, la plus simple et donc la plus abstraite, de l'économie capitaliste, à savoir la marchandise. C'est seulement ensuite qu'il introduit successivement la division entre capitalistes et travailleurs, l'existence de branches de production aux intensités capitalistiques inégales, l'opposition entre capital de prêt et capital industriel, la rente foncière, etc.

On étudiera dans un premier temps la situation où, dans l'ensemble de l'économie, les facteurs de production sont intégralement produits et disponibles et où, par conséquent, la rente est absente. Telle est l'hypothèse de tous les raisonnements de K. Marx, hormis les quelques chapitres du *Capital* où il traite de la rente. Afin d'éviter de lourdes répétitions, on qualifiera cette situation dans la suite de ce texte d'économie de type I.

Dans un second temps on étudiera la situation où, dans certaines branches de production au moins, interviennent des ressources non reproductibles, non homogènes et appropriées de manière privée – les trois conditions nécessaires et suffisantes à l'apparition d'une rente. On parlera alors d'économie de type II.

Dans un cas comme dans l'autre, on posera les données techniques globales suivantes : pour le blé, un total de 1 000 000 heures de travail assure un produit de 12 500 000 kilos (dont 2 500 000 consacrés aux semences). Quant aux pains, qui absorbent toute la production nette de blé, soit 10 000 000 kg, chacun nécessite 1 kg de blé et 6 min (0,1 heure) de travail. Ces données sont reprises dans le tableau suivant :

Tableau 3a – Données techniques globales

| Production | Intrants (kg blé) | Travail (heures) | Produit |
|------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Blé | 2 500 000 | 1 000 000 | 12 500 000 kg |
| Pain | 10 000 000 | 1 000 000 | 10 000 000 unités |

Économie de type I

Dans cette hypothèse, le blé est une marchandise ordinaire, dont la valeur correspond aux conditions moyennes de sa production. Un kilo de blé vaut donc $1\,000\,000 / 10\,000\,000 = 0,1$ heure de travail social. La valeur du pain se déduit facilement : elle correspond à l'addition de celle du blé qui entre dans sa composition (1 kg, soit 0,1 heure), et du travail direct (0,1 heure). Un pain vaut donc 0,2 heures de travail social, soit l'équivalent de 2 kg de blé. Ces données sont rassemblées dans le tableau suivant :

Tableau 3b – Valeurs (temps de travail moyen)

| Production | Intrants | Produit | Produit net | Valeur unitaire |
|------------|-----------|-----------|-------------|-----------------|
| Blé | 250 000 | 1 250 000 | 1 000 000 | 0,1 |
| Pain | 1 000 000 | 2 000 000 | 1 000 000 | 0,2 |

Économie de type II

On se place à présent dans le cas où certaines branches – ici, celle qui produit le blé – présentent les conditions nécessaires et suffisantes à l'apparition d'une rente. Les données techniques globales restent inchangées, mais on doit à présent les décomposer, la production s'effectuant sur une structure de terres de trois qualités – si les chiffres sont un peu différents de ceux employés jusque-là, le principe du raisonnement est strictement le même :

Tableau 4a – Données techniques par hectare

| Terres | Intrants | Heures de travail | Produit brut | Produit net |
|--------------|-----------|-------------------|--------------|-------------|
| A (2 500 ha) | 250 | 100 | 1 500 | 1 250 |
| B (3 500 ha) | 250 | 100 | 1 300 | 1 050 |
| C (4 000 ha) | 250 | 100 | 1 050 | 800 |
| TOTAL | 2 500 000 | 1 000 000 | 12 500 000 | 10 000 000 |

Tableau 4b – Données techniques globales

| Terres | Surfaces | Intrants | Heures de travail | Produit brut | Produit net |
|--------|------------|-----------|-------------------|--------------|-------------|
| A | 2 500 | 625 000 | 25 000 | 3 750 000 | 3 125 000 |
| B | 3 500 | 875 000 | 35 000 | 4 550 000 | 3 675 000 |
| C | 4 000 | 1 000 000 | 40 000 | 4 200 000 | 3 200 000 |
| TOTAL | 10 000 000 | 2 500 000 | 1 000 000 | 12 500 000 | 10 000 000 |

On sait qu'en pareil cas, la valeur du blé n'est pas déterminée par les conditions moyennes de production, mais par celles qui prévalent sur la terre C. Or, sur celles-ci, 100 heures de travail dégagent un produit net de 800 kg, ce qui établit la valeur du kg de blé à 0,125. Les intrants par hectare valent donc $250 \times 0,125 = 31,25$. Une rente différentielle apparaît sur les terres A et B dans les proportions suivantes :

Tableau 4c – Valeurs et rente par hectare (blé)

| Terre | Intrants | Valeur ajoutée avant rente | Produit | Rente | Reste |
|-------|----------|----------------------------|-----------|---------|-----------|
| A | 31,25 | 156,25 | 187,5 | 56,25 | 100 |
| B | 31,25 | 131,25 | 162,5 | 31,25 | 100 |
| C | 31,25 | 100 | 131,25 | 0 | 100 |
| TOTAL | 312 500 | 1 250 000 | 1 562 500 | 250 000 | 1 000 000 |

Tableau 4d – Valeurs et rente globales (blé)

| Terre | Surfaces | Intrants | Valeur ajoutée avant rente | Produit | Rente | Reste |
|-------|----------|----------|----------------------------|-----------|---------|-----------|
| A | 2 500 | 78 125 | 390 625 | 468 750 | 140 625 | 250 000 |
| B | 3 500 | 109 375 | 459 375 | 568 750 | 109 375 | 350 000 |
| C | 4 000 | 125 000 | 400 000 | 525 000 | 0 | 400 000 |
| TOTAL | 10 000 | 312 500 | 1 250 000 | 1 562 500 | 250 000 | 1 000 000 |

La valorisation du pain se trouve elle aussi modifiée par l'augmentation de la valeur du blé qui entre dans sa composition :

Tableau 4e – Valeurs et rente (pain)

| | Intrant | Valeur ajoutée | Produit | Valeur unitaire |
|------|-----------|----------------|-----------|-----------------|
| Pain | 1 250 000 | 1 000 000 | 2 250 000 | 0,225 |

Discussion

La comparaison des situations I et II permet de mettre en lumière deux conséquences de l'existence d'un facteur de production limité et hétérogène dans une économie marchande.

La première, sans surprise, est que *la rente constitue un prélèvement sur la richesse créée*. Ce prélèvement ne porte pas seulement sur le secteur dans lequel la rente se forme (ici, celui du blé), mais par contrecoup, *sur l'ensemble de l'économie*. Une lecture superficielle des chiffres de notre exemple pourrait faire croire qu'en passant au type II, notre économie crée dorénavant davantage de valeur (dans le secteur du blé, 1 250 000 au lieu de 1 000 000 et dans celui du pain, 2 250 000 au lieu de 2 000 000). Cet accroissement, en réalité, est *purement nominal*. En volume, la quantité d'heures de travail et le produit net sont restés les mêmes; l'augmentation de la valeur créée se ramène à une simple augmentation des prix, qui affecte le pouvoir d'achat des producteurs. En l'absence de rente, chaque heure de travail, celle d'un agriculteur ou d'un boulanger, permettait d'acheter $1/0,2 = 5$ pains. Elle ne permet plus dorénavant d'acheter que $1/0,225 = 4,44$ pains. Au niveau global, les 2 000 000 heures de travail des producteurs leur permettaient d'acquérir l'ensemble des 10 000 000 pains produits. Elles ne leur permettent plus, à présent, d'en acheter que $2 000 000 \times 4,44 = 8 888 888$. Le pouvoir d'achat correspondant aux 1 111 112 pains restants se trouve dorénavant entre les mains des propriétaires fonciers.

La seconde conséquence est celle sur laquelle il convient d'autant plus d'attirer l'attention qu'elle a été peu soulignée, tant par K. Marx lui-même que par ses commentateurs: la présence d'un facteur de production limité et hétérogène, en plus d'engendrer une rente, *modifie les rapports d'échange entre les marchandises*. Dans la situation I, où ce facteur était absent, un pain s'échangeait contre 2 kg de blé. Dans la situation II, il s'échange contre $0,225 / 0,125 = 1,8$ kg de blé.

La présentation traditionnelle du raisonnement de K. Marx sur la formation des prix – y compris celle qu'il propose lui-même, même si c'est de manière inachevée, dans *Le Capital* – se focalise entièrement sur la célèbre « transformation » des valeurs en prix de production. Au point de départ de l'analyse,

qui est celui du niveau d'abstraction le plus élevé, on étudie la production marchande pure, faisant ainsi abstraction du caractère capitaliste de cette production, et l'on détermine que les prix d'équilibre (les « valeurs ») sont ceux qui rémunèrent à égalité les heures de travail effectuées. Dans un second temps, on introduit le fait que cette production marchande n'est pas effectuée par des travailleurs indépendants mais par des capitalistes employant des salariés, et que les différentes branches de production ne présentent pas le même degré de mécanisation (ni le même rythme de rotation du capital). Dès lors, les nouveaux prix d'équilibre (appelés « prix de production ») sont ceux qui assurent aux capitalistes de chaque branche le taux moyen de profit. K. Marx montre que ces prix de production ne modifient ni la quantité générale de valeur créée, ni la masse de cette valeur appropriée sous forme de profit. Ils assurent une simple redistribution de la plus-value créée dans les différentes branches afin d'assurer entre elles l'égalité du taux de profit – une redistribution voilée, dans la mesure où elle n'est pas effectuée après coup, mais directement, lors de la formation des prix.

L'analyse peut donc être résumée par l'opposition suivante, où la production marchande simple est distinguée de la production capitaliste. Dans les deux cas, il existe une mobilité du travail qui égalise la rémunération horaire perçue par les travailleurs. Mais en économie capitaliste s'ajoute à cette hypothèse celle d'une mobilité du capital, qui égalise les taux de profit entre les branches, et d'une inégale proportion entre travail vivant et travail mort, qui rend cette égalisation nécessaire. On a donc :

| | Production marchande | Production capitaliste |
|------------------|--|---|
| Prix d'équilibre | valeur (quantité de travail socialement nécessaire) | prix de production (capital avancé + taux moyen de profit) |

Or, cette présentation reste partielle car *conditionnée par l'hypothèse implicite que toute la production s'effectue à l'aide de ressources reproductibles* (ce que nous avons appelé une économie de type I). Le caractère capitaliste de l'économie, conjugué à l'inégale composition du capital (reflétant l'inégale mécanisation) des différentes branches, ne représente qu'une des deux voies par lesquelles les prix d'équilibre sont amenés à dévier de manière systématique des valeurs-travail. La seconde de ces voies, traditionnellement négligée par l'analyse marxiste qui a souvent négligé les conséquences de la théorie de la rente, est l'existence de facteurs de production non reproductibles et hétérogènes (économie de type II).

Afin que l'exposé soit complet, on doit maintenant montrer comment les circonstances qui font naître la rente agissent non plus en économie marchande simple, mais cette fois en économie capitaliste, où les deux mécanismes de déviation des prix d'équilibre vont alors se combiner.

La rente en économie capitaliste

Économie de type I

Aux données techniques figurant dans le tableau 3a, on doit à présent ajouter le taux de salaire – on conservera, pour des raisons de simplicité, le taux de 0,5 déjà adopté précédemment. On est ainsi en situation de dresser le tableau des valeurs avant péréquation des taux de profit :

Tableau 5a – Valeurs globales avant passage aux prix de production

| Branche | Valeur unitaire | Intrants | Salaires | Produit | Profit | r |
|---------|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------|
| Blé | 0,1 | 250 000 | 500 000 | 1 250 000 | 500 000 | 66,66 % |
| Pain | 0,2 | 1 000 000 | 500 000 | 2 000 000 | 500 000 | 33,33 % |
| Total | | 1 250 000 | 1 000 000 | 3 250 000 | 1 000 000 | 44,44 % |

Le taux de profit général étant de 44,44 %, on peut en déduire les prix de production¹ :

Tableau 5b – Prix de production

| Branche | C* | r | Profit | P* | p* |
|---------|-----------|---------|------------|--------------|--------|
| Blé | 750 000 | 44,44 % | 333 333,33 | 1 083 333,33 | 0,0867 |
| Pain | 1 500 000 | 44,44 % | 666 666,67 | 2 166 666,67 | 0,2167 |
| Total | 2 250 000 | 44,44 % | 1 000 000 | 3 250 000 | |

C est le coût de production au sens de Marx (capital constant + capital variable donc, dans notre exemple, coût des semences + salaires).

P* est le prix de production global, pour l'ensemble des marchandises du secteur. p* est le prix de production unitaire.

Le rapport d'échange entre les deux biens est de 1 pain = 0,2167 / 0,0867 = 2,5 kg de blé.

Économie de type II

On reprend telles quelles les hypothèses techniques présentées dans le tableau 4a, selon lesquelles le blé est dorénavant produit sur trois catégories de terres de fertilité inégale. On sait que ces hypothèses aboutissent à établir la valeur du blé (avant péréquation des taux de profit) à 0,125 et, par contre-coup, celle du pain à 0,225. Le tableau général des valeurs avant péréquation devient donc :

Tableau 6a – Valeurs avant transformation

| Branche | Intrants | Salaires | Produit | Rente | Profit | r |
|---------|-----------|-----------|-----------|---------|-----------|---------|
| Blé | 312 500 | 500 000 | 1 562 500 | 250 000 | 500 000 | 61,54 % |
| Pain | 1 250 000 | 500 000 | 2 250 000 | 0 | 500 000 | 28,57 % |
| Total | 1 562 500 | 1 000 000 | 3 250 000 | 250 000 | 1 000 000 | 39,02 % |

¹ Nous n'ignorons pas les problèmes que soulève la présentation du passage des valeurs aux prix de production que l'on trouve dans *Le Capital* et, pour leur solution, renvoyons le lecteur à G. Duménil (1980). Pour ce que nous voulons montrer ici, le recours à un formalisme plus exact mais plus complexe n'est pas nécessaire.

Tableau 6b – Prix de production

| Branche | C* | r | Profit | P* | p* |
|---------|-----------|---------|------------|--------------|--------|
| Blé | 812 500 | 39,02 % | 317 073,17 | 1 129 573,17 | 0,0904 |
| Pain | 1 750 000 | 39,02 % | 682 926,83 | 2 432 926,83 | 0,2433 |
| Total | 2 562 500 | 39,02 % | 1 000 000 | 3 250 000 | |

Le rapport d'échange entre le pain et le blé s'établit dorénavant à $1 \text{ pain} = 0,2433 / 0,0904 = 2,69 \text{ kg de blé}$.

Tout comme en économie marchande simple, on vérifie ce que dicte l'intuition : la rente constitue un prélèvement sur la richesse créée. Plus précisément, dans notre exemple, la rente vient ponctionner tout à la fois les profits et les salaires. Pour les mêmes données techniques et le même taux de salaire, le taux général de profit, qui s'établissait à 44,44 % en économie de type I, tombe à 39,02 % en économie de type II. Quant au pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés, il passe de $1\,000\,000 / 0,2167 = 4\,615\,384$ pains à $1\,000\,000 / 0,2433 = 4\,110\,275$ pains. La répartition de la charge de la rente entre salaires et profits n'est cependant pas déterminée par le modèle lui-même ; elle dépend d'hypothèses supplémentaires. On a raisonné ici toutes choses égales par ailleurs, et donc à taux de salaire inchangé. C'est ce qui explique que le prélèvement de la rente pèse à la fois sur les profits et sur les salaires. Dans un cadre de raisonnement ricardien, on ferait l'hypothèse que le pouvoir d'achat des salaires (au niveau de subsistance) tend à être conservé sur le long terme. L'introduction de la rente conduirait donc à une augmentation concomitante du taux de salaire, avec pour conséquence de faire supporter la totalité de la rente par les seuls profits.

Conclusion

La prise en compte des phénomènes menant à l'existence de rentes différentielles suggère une description plus complète, et plus complexe, de la formation des prix d'équilibre en régime capitaliste. Par rapport à la situation de la production marchande simple étudiée par K. Marx, où les valeurs sont

proportionnelles au temps de travail, les prix d'équilibre dans une société capitaliste sont sujets à deux mécanismes de déviation bien distincts.

Le premier avait déjà été identifié par D. Ricardo, bien que, chez lui, la question soit restée à l'état de problème non résolu. La solution était venue avec K. Marx sous le nom de « transformation » des valeurs en prix de production (non sans provoquer une polémique nourrie et non éteinte à ce jour). Cette déviation est la conséquence nécessaire de la mobilité inter-sectorielle du capital, qui aboutit à la formation d'un taux général de profit, conjuguée à l'inégale proportion entre capitaux constants et variables selon les branches.

Le second, contenu en filigrane dans les raisonnements de K. Marx, mais que celui-ci n'a pas explicité, est lié à l'emploi de ressources non reproductibles, non homogènes et appropriées de manière privée. Une telle situation engendre une rente différentielle, et c'est sur cet aspect que s'est concentrée l'analyse de K. Marx. *Mais elle engendre tout aussi nécessairement une déformation de la structure des prix d'équilibre.*

Il serait bien sûr souhaitable de disposer d'un vocabulaire spécifique pour désigner les prix d'équilibre résultant de l'effet propre à ce second mécanisme. D. Ricardo ayant été le premier à fonder son analyse sur le fait que le prix d'équilibre des produits agricoles ou miniers était dicté par les conditions de production les plus défavorables, on serait tenté de qualifier un tel prix d'équilibre de « ricardien ». Malheureusement, outre qu'il suggère fâcheusement la nécessité d'un retour à D. Ricardo, ce qualificatif conduirait, en présence de capitaux œuvrant dans des branches d'inégale composition technique, à devoir parler de « prix de production ricardiens ». Cette dénomination aurait tout d'un oxymore, l'impuissance à construire une théorie des prix de production ayant précisément constitué un point d'achoppement majeur pour D. Ricardo et son école. Faute de mieux, on suggérera l'expression de valeurs et de prix de production « avec rente » – en gardant à l'esprit que la rente n'est pas la *cause* de la déviation des prix d'équilibre par rapport aux valeurs ou aux prix de production « purs », mais, parallèlement à cette déviation, une *autre conséquence* de l'emploi de ressources non reproductibles et non homogènes dans la production.

Là où la tradition marxiste posait une seule voie de complexification par rapport aux valeurs de l'économie marchande simple, il en apparaît donc une seconde :

| | Production marchande simple | Production capitaliste |
|--|--|--|
| Facteurs de production entièrement reproductibles | Valeur (travail socialement nécessaire) | Prix de production (péréquation du taux de profit) |
| Présence de facteurs de production non reproductibles, hétérogènes et monopolisés | Valeur avec rente (travail nécessaire dans les conditions les plus défavorables) | Prix de production avec rente (péréquation du taux de profit + détermination des valeurs par conditions les plus défavorables) |

On ne saurait clore cette discussion sans s'interroger sur les raisons pour lesquelles ni K. Marx, ni l'immense majorité de ses disciples n'ont mis en exergue cette face de la théorie de la rente, un silence qui contraste de manière frappante avec les intenses controverses qui ont marqué la problématique de la transformation des valeurs en prix de production. On peut avancer quatre explications.

1. Depuis D. Ricardo, la contradiction entre la mobilité du capital d'une branche à l'autre, l'inégalité de la mécanisation des branches de production, et l'échange des marchandises au prorata de la quantité de travail social incorporée, était perçue comme un problème aigu – peut-être le plus aigu de toute la théorie ricardienne. Ce paradoxe insoluble concentrait sur lui le feu des critiques et motivait nombre d'économistes à rejeter la théorie de la valeur-travail dans son intégralité. En élaborant sa propre théorie économique, K. Marx avait, entre autres priorités, celle de proposer une solution cohérente à cette contradiction. La présentation que fit F. Engels du Livre III, avant même sa parution, mettait l'accent presque exclusivement sur cet aspect, et la publication du texte de K. Marx fit renaître, en des termes différents, la polémique qui avait suivi celui de D. Ricardo. Il y a donc eu, depuis maintenant presque deux siècles, une focalisation du débat sur une question qui, dès sa naissance, est apparue centrale pour la théorie de la valeur-travail.

2. Chez D. Ricardo, le problème ne se pose pas. La théorie de la rente ne provoque aucune perturbation dans une théorie générale de la valeur selon laquelle, pour l'ensemble des marchandises, celle-ci est fixée non par les conditions moyennes de production, mais par les conditions les plus défavorables. Il est vrai que cette affirmation est faite en quelque sorte en passant¹ et qu'elle ne donne pas lieu à une analyse plus approfondie. À aucun moment, D. Ricardo ne s'attarde sur les différences individuelles de productivité pour une même marchandise industrielle, et sur les surprofits et les sous-profits que ces différences entraînent.

3. Lorsqu'il étudie la rente, K. Marx a en tête une autre problématique que celle des déviations des prix d'équilibre vis-à-vis de la loi de la valeur. Il s'inscrit dans les pas de D. Ricardo afin de le rectifier sur certains points (dont le fait que la rente différentielle ne procède pas uniquement des différences naturelles de fertilité, mais aussi des différences liées à l'emploi de doses successives de capital sur une même terre, ou l'existence de la rente absolue). Bien qu'il n'ait pour ainsi dire pas écrit un seul mot à ce sujet, il est difficile de croire que K. Marx n'avait pas remarqué que l'existence de facteurs de production non reproductibles et non homogènes perturbait la loi de la valeur. Mais en tout état de cause, les pages qu'il consacre à la rente possèdent un caractère nettement inachevé. Il est bien difficile de savoir ce qu'il pensait lui-même de l'état de ses recherches, ainsi que les éventuels prolongements qu'il aurait souhaité leur donner.

4. Faut-il le répéter, la rente est un parent pauvre de l'économie marxiste, qui la considère manifestement (et à tort) comme un phénomène résiduel ou marginal. Sans doute aussi, et peut-être surtout, la théorie de la rente possède-t-elle une odeur de soufre, dans la mesure où elle semble réintroduire par la fenêtre la détermination des prix par les quantités demandées,

1 «La valeur échangeable d'une denrée quelconque, qu'elle soit le produit d'une manufacture, d'une mine, ou de la terre, n'est jamais réglée par la plus petite somme de travail nécessaire pour sa production dans des circonstances extrêmement favorables, et qui constituent une sorte de privilège. Cette valeur dépend au contraire de la plus grande quantité de travail industriel que sont forcés d'employer ceux qui n'ont point de pareilles facilités, et ceux qui, pour produire, ont à lutter contre les circonstances les plus défavorables. Nous entendons par circonstances les plus défavorables, celles sous l'influence desquelles il est plus difficile d'obtenir la quantité nécessaire de produits.», D. Ricardo (1977, p. 62).

typique des raisonnements néoclassiques, que le marxisme chasse par la porte lorsqu'il pose les fondements de sa théorie de la valeur. Mais cette détermination par les quantités a, en réalité, été introduite par K. Marx lui-même, non pour renier la loi de la valeur qu'il avait précédemment formulée, mais pour y intégrer une hypothèse supplémentaire : la présence de moyens de production non reproductibles.

K. Marx a jeté les bases d'une véritable articulation entre biens reproductibles et biens non reproductibles, pour autant que ceux-ci sont employés comme facteurs de production. D. Ricardo qui, le premier, avait proposé cette distinction, n'en avait guère tiré de conséquences : la présence d'un facteur de production non reproductible ne paraissait pas introduire de perturbations à la règle générale qui déterminait la valeur des biens produits. Dans le cadre théorique marxiste, les facteurs de production non reproductibles et hétérogènes induisent clairement une perturbation de la loi de la valeur. En plus d'engendrer une rente, c'est-à-dire d'affecter une partie du revenu social aux propriétaires de ces ressources, leur présence modifie les valeurs d'échange des marchandises (dans un contexte de production marchande simple), de même qu'ils modifient à la fois les prix de production et le taux général de profit (dans un contexte de production capitaliste). Par rapport à la loi de la valeur-travail canonique (celle qui suppose implicitement que l'ensemble des facteurs de production sont reproductibles), la présence de facteurs non reproductibles et hétérogènes entraîne des perturbations comparables à celles qu'apporte l'existence de branches de production à la mécanisation hétérogène : au niveau « local » (c'est-à-dire au niveau de chaque branche), la loi de la valeur se trouve invalidée. Mais au niveau général, ces perturbations s'annulent et la loi de la valeur conserve sa validité : la rente, tout comme les profits, ne peut être autre chose que du travail non payé.

La différence principale entre les deux catégories de perturbations tient au fait que, dans la formation des prix de production, la répartition de la plus-value entre les différentes branches s'effectue par définition exclusivement au sein de la classe capitaliste ; il s'agit d'une redistribution en interne du

surtravail extorqué aux salariés. L'existence de facteurs de production non reproductibles ouvre la possibilité qu'une autre classe, celle des propriétaires de ressources – dans la mesure où ils se distinguent socialement des propriétaires de capitaux – entre dans la danse pour réclamer, sous la forme de rente, sa part de la richesse sociale au détriment des capitalistes, des salariés... ou des deux à la fois.

La rente absolue

Sur la rente différentielle, même si elles s'en séparent sur quelques aspects mineurs, les analyses de K. Marx suivent pour l'essentiel celles de D. Ricardo. Il en va tout autrement avec l'autre composante de la rente, dite *absolue*, où K. Marx explore des pistes de recherche laissées totalement vierges par son prédécesseur. Cette seconde dimension de la rente entraînera ici un questionnement très différent de celui qui précède sur la rente différentielle. Il ne s'agira plus de mettre en évidence certaines conséquences insoupçonnées des mécanismes exposés par K. Marx, mais de s'interroger sur la réalité et les modalités de ces mécanismes eux-mêmes. Les exemples numériques laisseront donc place aux citations et à leur discussion minutieuse, la tâche consistant à reconstituer les tenants et les aboutissants du raisonnement dans le dédale des tâtonnements du *Capital* étant, ne le cachons pas, assez ardue.

Rente absolue et rente différentielle

Le point de départ de la divergence entre K. Marx et D. Ricardo est très simple : dans le cadre de la seule rente différentielle, la terre sur laquelle la production s'effectue dans les conditions les plus défavorables ne produit aucune rente¹. Or, dans la réalité, cette situation ne se rencontre que dans les pays de peuplement (occidental) récent, qui présentent un vaste stock de

¹ Rappelons une fois encore que cette formulation n'est strictement exacte que pour la rente différentielle I. Une formulation plus générale, incluant la rente différentielle II, dirait que c'est la fraction de capital investie dans les conditions les plus défavorables qui ne rapporte pas de rente.

terres libres – plus exactement, « libérées » de leurs occupants indigènes. Ainsi en va-t-il des États-Unis, auxquels D. Ricardo se réfère. Or, il est évidemment illégitime d'évacuer une question en prenant précisément pour référence le cas où elle ne se pose pas :

Donc, s'il s'agit d'examiner quel effet a la propriété foncière sur les prix des produits du sol et sur la rente, là où elle limite la terre, champ d'investissement du capital, il est tout à fait absurde de parler de colonies bourgeoises libres, là où n'existent ni le mode capitaliste de production dans l'agriculture ni la forme de propriété foncière qui lui correspond, où il n'y a pratiquement pas de propriété foncière du tout. C'est pourtant ce que fait Ricardo, dans son chapitre sur la rente foncière.¹

Partout où les classes sociales ont une longue histoire, la terre est l'objet d'une appropriation privée, et partout le capital se heurte à cette propriété qui exige de lui qu'il verse un tribut pour pouvoir l'exploiter. Nulle terre ne peut être mise gratuitement en culture par les fermiers ; même la plus ingrate, ou la moins bien située, donne lieu au paiement d'une rente. Il est donc clair qu'à la rente différentielle s'ajoute une autre rente, dite absolue par K. Marx, aux causes et aux mécanismes tout différents.

L'origine ultime de la rente absolue ne fait guère mystère : il s'agit de la propriété privée de la terre qui, pour peu que le propriétaire et l'exploitant soient bel et bien deux personnages différents, permet toujours au premier d'exiger un loyer :

Le fait que le fermier, s'il ne paie pas de rente, pourrait tirer de son capital le profit habituel ne suffit absolument pas à déterminer le propriétaire foncier à lui prêter son terrain gratuitement, et à être assez philanthrope à l'égard de cette relation d'affaires pour introduire le crédit gratuit. Admettre cela équivaldrait à faire abstraction de la propriété foncière, à l'abolir, elle, dont l'existence constitue justement une barrière à l'investissement de capital et à sa libre mise en valeur dans le sol.²

Dans le cas de la rente différentielle, la rente n'existait que par la conjonction de deux facteurs : le premier est la mobilité du capital, qui mettait les fermiers en situation d'exiger le taux moyen de profit quelles que soient les conditions extérieures de mise en valeur de leur capital ; par conséquent, le prix d'équilibre était déterminé par les plus mauvaises conditions

de production (et non par les conditions moyennes). Le second facteur est la propriété foncière, qui permettait à ses détenteurs de s'accaparer les surprofits potentiels des fermiers. Avec la rente absolue, c'est un tout autre mécanisme qui entre en jeu : *les propriétaires fonciers peuvent imposer une élévation du prix des produits agricoles au-dessus de ce seuil*, de telle sorte que même les plus mauvaises terres rapportent une rente :

Admettons que la demande exige le défrichage de nouvelles terres, moins fertiles que celles qui sont déjà cultivées : le propriétaire foncier va-t-il les louer gratuitement parce que le prix de marché du produit a suffisamment monté pour que le capital investi paie au fermier le prix de production, rapportant ainsi le profit habituel ? En aucune façon. Le capital investi doit lui rapporter, à lui, de la rente. Il donne seulement sa terre à ferme quand le versement d'un fermage est devenu possible. Le prix de marché doit donc avoir dépassé le prix de production [...] de sorte qu'une rente puisse être payée au propriétaire foncier.¹

Une première différence, essentielle, entre la rente différentielle et la rente absolue, est donc le rapport de causalité qui la relie au prix du produit. La rente différentielle est un *effet* du prix, une captation des surprofits que le prix met certains capitaux en état de réaliser. La rente absolue, elle, est une *cause* du prix ou, du moins, de la fraction de celui-ci qui dépasse le niveau où il assure le taux moyen de profit aux capitaux investis sur les terres les moins favorisées. C'est parce que la propriété foncière monopolise la terre et qu'elle peut refuser de la mettre gratuitement à disposition des fermiers que cette seconde rente existe et que le prix s'élève de manière à en couvrir le montant. Pour s'en convaincre, on peut imaginer ce qui se produirait en cas de disparition de la propriété foncière : en ce qui concerne la rente différentielle, les surprofits dégagés sur les meilleures terres, au lieu d'être perçus par les propriétaires fonciers, resteraient sur les comptes bancaires des fermiers qui les exploitent. Mais le prix des produits, exactement comme auparavant, resterait déterminé par les conditions de production sur les plus mauvaises terres. Rien de tel avec la rente absolue, dont la disparition entraînerait la baisse des prix agricoles, tout en laissant aux fermiers les moins bien lotis le taux moyen de profit inchangé.

¹ K. Marx (1983, L. III, ch. XLV, p. 793).

² *Ibid.*, p. 787.

¹ *Ibid.*, p. 794.

K. Marx revient à plusieurs reprises sur ce rapport de causalité inverse entre les prix et les deux formes de rente :

La rente différentielle a ceci de particulier que le propriétaire foncier prélève seulement le surprofit qu'autrement le fermier empocherait et qu'il empoche effectivement dans certaines conditions, pendant la durée de son bail. [...] Mais la propriété foncière n'est pas la cause qui crée cette partie du prix, ni la hausse de prix qui la conditionne. Par contre, si le plus mauvais terrain [...] ne peut être cultivé (quoique sa mise en exploitation produise le prix de production), tant qu'il ne rapporte pas un excédent sur le prix de production, une rente, c'est bien la propriété foncière qui provoque la création de cette hausse de prix-ci. *C'est la propriété foncière elle-même qui a produit de la rente.*¹

Autrement dit, dans le cas de la rente absolue :

L'enchérissement du produit n'est pas la cause de la rente : c'est la rente qui est la cause de cet enchérissement.²

Nature de la rente absolue

Tout cela n'est pas suffisant. Si la propriété privée est la cause fondamentale de la rente absolue, elle ne permet pas à elle seule d'expliquer pourquoi il est possible que le prix des produits agricoles s'établisse durablement au-dessus de leur prix de production. K. Marx examine une première hypothèse, la plus évidente, qui voit dans cet excédent un simple *prix de monopole*, celui des propriétaires fonciers sur un bien indispensable à la production :

Peut-on déduire de la rente foncière sur le plus mauvais terrain [...] que le prix du produit agricole est nécessairement un prix de monopole au sens habituel du mot [...] ?³

Mais c'est pour la rejeter aussitôt :

Ce n'est nullement une conclusion qui s'impose nécessairement.⁴

Il est remarquable qu'à ce moment du raisonnement, K. Marx ne motive ce rejet par aucun argument. Il en présentera un, et un seul, quelques pages plus loin ; on l'examinera en son temps.

1 *Ibid.*, p. 792, souligné dans le texte.

2 *Ibid.*, p. 799.

3 *Ibid.*, p. 794.

4 *Ibid.*, p. 795.

En attendant, K. Marx identifie l'origine de la rente absolue dans un autre phénomène, celui de la non-participation du secteur agricole à la péréquation générale des taux de profit :

Nous avons vu que le coût de production d'une marchandise ne s'identifie nullement avec sa valeur [...] Par conséquent, vendre les produits agricoles au-dessus de leur prix de production ne prouve nullement qu'ils soient vendus aussi au-dessus de leur valeur [...].¹

Le raisonnement peut être détaillé ainsi : les branches de production possèdent une composition dite « organique » du capital (en termes modernes, une intensité capitaliste) inégale. Le prix qui assure un taux de profit égal selon les branches (le prix de production) diffère donc de celui qui serait proportionnel au temps de travail nécessaire à la production (la valeur). Les branches fortement mécanisées sont celles où le prix de production est supérieur à la valeur. Dans celles qui sont faiblement mécanisées, il lui est inférieur. Or, l'agriculture se caractérise par sa faible mécanisation ; les valeurs y sont donc supérieures aux prix de production. Dans l'hypothèse où les capitaux jouissent d'une mobilité parfaite entre les branches, c'est-à-dire une liberté totale d'augmenter ou de réduire les capacités de production, les profits de chaque branche tendent vers le taux de profit moyen et les prix tendent vers les prix de production. Mais dans l'agriculture, la propriété privée du sol entrave la mobilité du capital. Les propriétaires peuvent choisir de laisser une partie de leurs terres en friche si les prix agricoles sont trop bas pour rapporter à la fois le taux de profit moyen à leurs fermiers et une rente jugée suffisante à eux-mêmes. L'agriculture ne participe donc pas (ou pas pleinement, on y reviendra dans un instant) à la péréquation des taux de profit. La fraction du prix qui excède le prix de production n'est pas versée, en quelque sorte, au pot commun de la classe capitaliste pour la péréquation du taux de profit ; elle est retenue par la classe des propriétaires fonciers, sous la forme de la rente absolue :

Comme, d'après notre hypothèse [la faible intensité capitaliste dans l'agriculture, C.D.], la valeur des marchandises produites par le capital agricole est supérieure à leur prix de production, cette rente

1 *Ibid.*

[...] représente l'excédent de la valeur sur le prix de production ou une partie de ce prix.¹

La rente absolue, telle que définie par K. Marx, est donc l'effet de la conjonction de deux conditions: d'une part la propriété privée de la terre, qui signifie un monopole de la classe des propriétaires fonciers sur un bien de production non reproductible; d'autre part la plus faible intensité capitaliste de l'agriculture, qui y rend la valeur supérieure au prix de production.

La rente absolue est donc un *effet du monopole* de la terre; elle est en ce sens large un prix de monopole mais elle n'est pas, selon K. Marx, un *simple* prix de monopole. La différence est subtile mais, selon lui, décisive. En tant que prix de monopole, la rente semble en effet ruiner la théorie de la valeur: comment concilier l'existence de prix d'équilibre (valeurs ou prix de production) déterminés par des mécanismes purement économiques, avec une déformation systématique de ces prix introduite par le monopole d'un moyen de production essentiel? Selon K. Marx, c'est en formulant la théorie des prix de production que l'on peut intégrer la rente absolue, à titre de cas particulier, dans la théorie générale des prix et des valeurs.

Niveau de la rente absolue

Dans les rares ouvrages de vulgarisation qui abordent la question, on lit parfois que, de la même façon que la rente différentielle prélève l'intégralité des surprofits potentiels, la rente absolue prélève l'intégralité de la différence entre la valeur et le coût de production des produits agricoles et miniers². Le montant de la rente absolue, tout comme celui de la rente différentielle, serait ainsi strictement déterminé par des facteurs économiques – en l'occurrence, par la différence d'intensité capitaliste entre les secteurs agricole et minier et le reste de l'économie. Or, il suffit de se référer au texte de K. Marx pour vérifier que celui-ci est loin de présenter les choses d'une manière aussi tranchée.

¹ *Ibid.*, p. 798.

² C'est par exemple le cas chez E. Mandel (1962, t. II, p. 177-180).

Presque à chaque fois en effet que K. Marx aborde la question du montant de la rente absolue, c'est au contraire pour affirmer son caractère économiquement *indéterminé*; seules sont fixées ses bornes inférieure (la rente absolue ne peut pas être nulle) et supérieure (le prix ne peut s'élever au-dessus de la valeur – plus exactement, si le prix s'élève au-dessus de la valeur, il s'agit alors d'*autre chose* que de rente absolue). Mais au sein de cette plage, rien ne permet de préciser quel sera le montant de la rente, qui ne résulte que de l'état du marché, de la puissance des propriétaires fonciers et du prix que la demande est en situation de supporter. Cette indétermination du montant de la rente absolue apparaît incidemment dans ce passage:

Si [...] le capital se heurte à une force extérieure, qu'il n'arrive pas à vaincre ou qu'il ne peut vaincre qu'en partie; si cette force restreint son investissement dans certaines sphères de production, ne l'admettant que dans certaines conditions qui excluent – *entièrement ou en partie* – la péréquation générale de la plus-value pour donner le profit moyen, il y aura évidemment, dans ces sphères-là, constitution de surprofit, provenant de l'excédent de la valeur des marchandises sur leur prix de production.¹

Mais en plusieurs autres occasions, K. Marx s'exprime d'une manière beaucoup plus nette. Ainsi:

La question de savoir si la rente est égale à la totalité ou à une fraction plus ou moins grande de cette différence entre la valeur et le prix de production dépendrait entièrement du rapport entre l'offre et la demande et l'étendue des terres nouvellement exploitées.²

Ou encore:

Mais que la rente absolue soit égale à la totalité ou à une fraction seulement de l'excédent, les produits agricoles seraient toujours vendus à un prix de monopole, non parce que leur prix serait supérieur, mais parce qu'il serait égal ou inférieur à leur valeur, tout en étant supérieur à leur prix de production [...].³

Et enfin:

Bien que la propriété foncière puisse faire monter le prix des produits agricoles au-dessus de leur prix de production, ce n'est pas elle, mais la situation générale du marché, qui décide *jusqu'à quel point* le prix de marché dépassera le prix de production pour approcher de la valeur

¹ K. Marx (1983, L. III, ch. XLV, p. 798).

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 798-799.

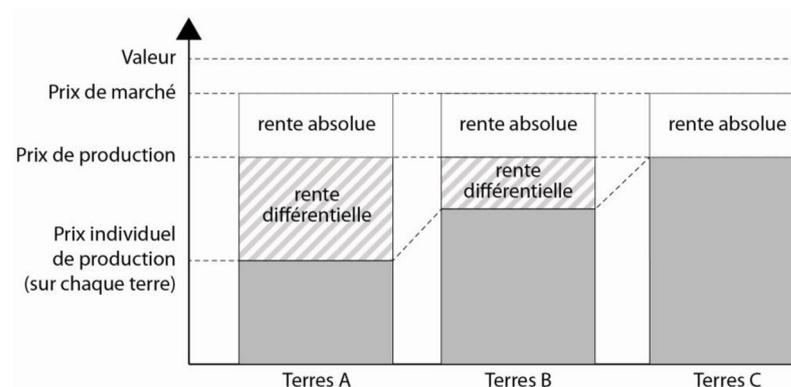
et dans quelle proportion donc la plus-value agricole produite en sus du profit moyen se convertira en rente ou entrera dans le système général de péréquation de la plus-value pour donner le profit moyen.¹

Premier point, donc, seule « la situation générale du marché », « le rapport entre l'offre et la demande » déterminera la fraction du prix des produits agricoles qui échappera à la péréquation des taux de profit et formera la rente absolue. Mais, demandera-t-on, si cette situation du marché est capable d'imposer que, dans l'agriculture, les prix de marché montent jusqu'à rejoindre éventuellement les valeurs, ne pourrait-elle pas les amener à dépasser celles-ci ? On ne voit guère ce qui pourrait l'en empêcher *a priori*. Dans ce cas, en plus de la rente absolue au sens strict, les propriétaires seraient en état de percevoir un prélèvement supplémentaire, une « sur-rente » s'il est permis d'utiliser ce néologisme, synonyme d'un « prix de monopole proprement dit » :

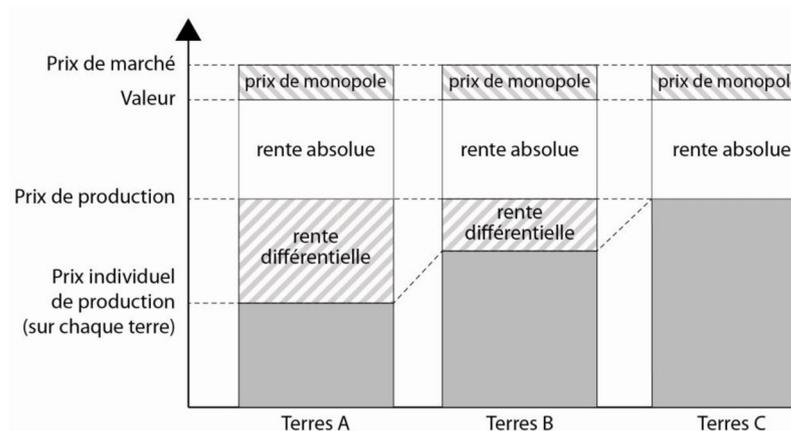
Ces deux formes de rente [différentielle et absolue, telles que définies ci-dessus, C.D.] sont les seules normales. En dehors d'elles la rente ne peut découler que d'un prix de monopole proprement dit, que ne déterminent ni le prix de production, ni la valeur des marchandises, mais la demande et le pouvoir d'achat des clients.²

L'analyse de K. Marx propose donc une décomposition de la rente en trois parties : d'une part la rente différentielle, sur laquelle on ne reviendra pas ici, et d'autre part la rente non différentielle, elle-même constituée des deux éléments conceptuellement distincts que sont la rente absolue *stricto sensu*, correspondant à la partie du prix de marché située au-dessus du prix de production, mais au-dessous de la valeur, et le « prix de monopole proprement dit », correspondant à la fraction du prix qui excéderait la valeur.

Cet « empilement » de rentes de nature différente peut être représenté par le schéma suivant. Dans la situation considérée comme normale par K. Marx, la valeur des biens agricoles est supérieure à leur prix de production. Le prix de marché se situant quelque part entre ces deux bornes, on peut représenter la situation sur trois lots de terres, du plus au moins fertile :



Si, pour une raison ou pour une autre, le prix de marché s'élève au-dessus de la valeur, le schéma devient :



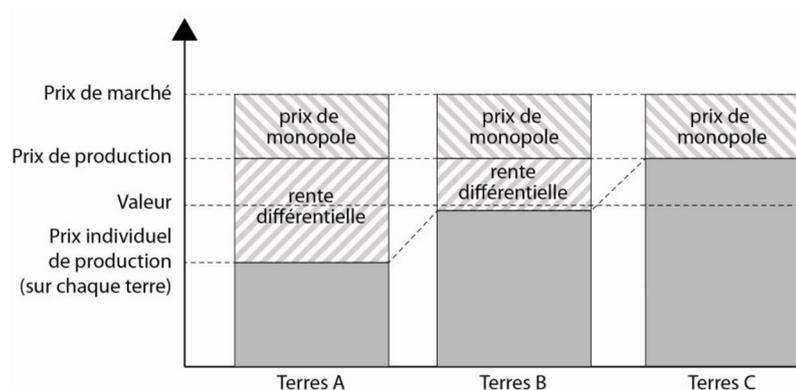
Une référence à la valeur... sans valeur

Une question ne peut alors manquer de surgir : quelles sont les raisons qui motivent la décomposition de la rente non différentielle en deux éléments situés de part et d'autre de la valeur des biens agricoles ? Autrement dit, quel rôle, quantitatif ou qualitatif, la valeur joue-t-elle dans la formation de la rente non différentielle ? La réponse est sans appel : elle n'en joue aucun, et la distinction à laquelle procède K. Marx entre « rente absolue » *stricto sensu* et prix de monopole est une complication inutile de la théorie, qui n'apporte aucun éclairage supplémentaire.

¹ *Ibid.*, p. 800, souligné par nous.

² *Ibid.*

Pour commencer, la rente absolue n'est nullement indispensable à la rente non différentielle. Le « prix de monopole » peut exister sans que se soit formée la moindre rente absolue, ce qu'on peut vérifier très simplement. Supposons que, contrairement à l'hypothèse de K. Marx, l'agriculture soit devenue un secteur plus mécanisé que la moyenne de l'économie (hypothèse qui, en 2015, n'a rien de farfelu). Les propriétaires fonciers n'en seraient pas plus philanthropes, et ils exigeraient tout comme auparavant le paiement d'une rente pour mettre leur terre à disposition. Le prix de marché devrait donc être supérieur au prix de production, celui-ci étant lui-même supérieur à la valeur, sans que cela change quoi que ce soit – excepté la terminologie mobilisée – au raisonnement :



K. Marx avait d'ailleurs envisagé de manière fugitive ce cas de figure :

Si la composition moyenne du capital agricole était égale ou supérieure à celle du capital social moyen, la rente absolue – prise toujours au sens défini ci-dessus – disparaîtrait ; c'est-à-dire la rente qu'il faut distinguer aussi bien de la rente différentielle que de la rente fondée sur le prix de monopole proprement dit.¹

Or, dans cette configuration, *tout continue de se passer exactement comme lorsque la valeur est supérieure au prix de production*. Dans un cas comme dans l'autre, la rente non différentielle est le fruit du monopole des terres. Dans un cas comme dans l'autre, son niveau est économiquement indéterminé et

dépend de « la situation générale du marché », c'est-à-dire du rapport de forces entre les propriétaires fonciers et le reste de la société, et de la capacité des premiers à capter une fraction plus ou moins importante de la plus-value sociale. La seule différence entre les deux situations est que, dans le cas privilégié par K. Marx, cette fraction de la plus-value tire son origine du secteur agricole lui-même, alors que dans le cas ci-dessus, elle provient d'autres secteurs. Mais ce fait n'a, ni sur le plan théorique, ni sur le plan pratique, aucune espèce d'incidence. Tout en tentant de le justifier, K. Marx reconnaît par moments le caractère contingent de sa distinction entre rente absolue et prix de monopole. Défendant son idée d'une composition organique du capital plus faible dans l'agriculture, il commence par concéder que cette hypothèse ne peut pas être retenue pour tous les secteurs de l'agriculture :

Le fait que dans l'élevage à grande échelle, par exemple, la masse de la force de travail employée est très faible, comparée au capital constant que représente le bétail lui-même, pourrait servir d'argument décisif contre l'affirmation qu'un capital agricole, en pourcentage, met en œuvre plus de force de travail que le capital social moyen non agricole.¹

En effet. Mais il écarte aussitôt cette objection :

[...] nous considérons comme déterminante la partie du capital agricole qui produit l'aliment végétal essentiel, c'est-à-dire l'aliment principal des peuples civilisés. L'un des mérites d'A. Smith est d'avoir démontré que pour l'élevage et, en général, pour tous les capitaux investis dans le sol et qui ne sont pas consacrés à la production des aliments essentiels, comme le blé par exemple, la détermination du prix se fait tout à fait différemment. Voici comme ce prix est établi : le produit d'un terrain, disons d'une prairie artificielle utilisée pour l'élevage, mais qui pourrait aussi bien être transformée en terre arable d'une certaine qualité, doit avoir un prix suffisamment élevé pour rapporter la même rente qu'un terrain à blé de même qualité ; par conséquent la rente de la terre à blé entre de façon déterminante dans le prix du bétail.²

Mais cette réponse ne démontre pas exactement ce qu'en dit K. Marx. Elle indique simplement que la propriété foncière jouit dans la production de blé d'un rapport de forces plus favorable (et décisif) que dans les autres productions agricoles, rapport de forces qui, par contre-coup, entraîne à la

¹ *Ibid.*, p. 801.

¹ *Ibid.*, p. 803.

² *Ibid.*

hausse la rente pour les autres produits du sol. Mais là encore, les différentes compositions organiques du capital n'interviennent en rien dans le raisonnement. Le blé serait produit dans des conditions de forte mécanisation que cela ne changerait rien à l'affaire: la rente que les propriétaires des terres à blé seraient en état d'exiger exercerait de la même manière une influence décisive sur les rentes des autres produits agricoles, du simple fait que le blé est (à cette époque) le plus indispensable de ces produits.

En fait, dans l'ensemble du chapitre, K. Marx n'avance qu'un seul véritable argument pour justifier sa référence à la valeur et la distinction qui en découle entre prix de monopole et rente absolue. Cet argument est le suivant :

La rente absolue explique quelques phénomènes qui, à première vue, semblent imputer cette rente à un simple prix de monopole. Prenons le propriétaire d'une forêt [...] existant sans l'intervention de l'homme [...]. Si, par suite d'une demande anglaise, par exemple, un capitaliste qui fait effectuer des coupes de bois lui paie une rente ou si lui-même comme capitaliste fait couper du bois, il reçoit toujours sur ce bois, outre le profit pour le capital avancé, une rente plus ou moins importante. Ce supplément semble dû uniquement à son monopole, puisqu'il s'agit d'un produit qui est le fait de la nature seule. En fait le capital consiste ici presque uniquement en capital variable, dépensé en travail, et met par conséquent en mouvement plus de surtravail qu'un capital de même grandeur. La valeur du bois contient donc aussi un plus grand excédent de travail non payé, ou de plus-value, que celle d'un produit obtenu avec des capitaux de composition supérieure. Le bois peut donc payer le profit moyen et rapporter, sous forme de rente, un excédent considérable au propriétaire de la forêt.¹

K. Marx suppose que la coupe du bois est effectuée à la main ; il introduit donc par hypothèse que la composition organique du capital du bûcheron est très basse, autrement dit que la valeur du bois est supérieure à son prix de production. Au résultat, le prix du bois inclut donc nécessairement tout ou partie de ce décalage entre son prix de production et sa valeur. Mais on peut vérifier aisément que si la coupe du bois, au lieu d'être faite à la main, l'est par une armée de machines, *cela ne change absolument rien à la rente que le propriétaire sera en mesure d'exiger*. Si l'on suit K. Marx, au lieu de l'appeler « rente absolue », il faudra dorénavant l'appeler « prix de monopole ». Ainsi,

¹ *Ibid.*, p. 804.

la référence à la valeur, censée « explique[r] quelques phénomènes qui, à première vue, semblent imputer cette rente à un simple prix de monopole », n'explique en réalité rien du tout. La rente non différentielle, effet du monopole sur la terre, est *indépendante de la composition organique du capital qui vient exploiter celle-ci*. Elle s'explique donc tout aussi bien – et plus simplement – sans référence à cette composition organique et à ses effets.

Une négation de la loi de la valeur ?

En écartant de la théorie de la rente absolue toute référence à l'écart entre valeur et prix de production, et en n'y voyant qu'un simple prix de monopole, ne porte-t-on pas un coup mortel à la théorie de la valeur¹ ? En effet, ce prix de monopole n'affecte pas seulement les prix agricoles, ni même seulement l'ensemble des productions du sol, gisements ou mines. Il déforme l'ensemble de la structure des prix, la production de la totalité des marchandises faisant intervenir de manière plus ou moins directe des ressources non reproductibles.

Comme on l'a vu, la rente différentielle, elle aussi, déforme l'ensemble de la structure des prix élaborés sur la base des hypothèses traditionnelles de la théorie de la valeur-travail.

Mais cette déformation est *économiquement déterminée*: tout comme la transformation des valeurs en prix de production, ses effets se déduisent entièrement de la structure technique de la production et de celle de la demande à un moment donné². On peut donc dire que la rente différentielle, de même que la transformation des valeurs en prix de production, représente une *complication* de la loi de la valeur, mais non une *violation* de cette loi.

Or, il semble en aller tout autrement avec la rente absolue. Si celle-ci, ainsi qu'on l'a affirmé ici, résulte d'un pur rapport de forces entre les propriétaires fonciers et le reste de la

¹ Telle est l'opinion de Jean-Louis Guigou, qui écrit : « Cette rente de monopole est une hérésie par rapport à la valeur-travail, car elle fait référence au désir et à la demande des clients et non plus à l'offre et aux conditions de production comme habituellement chez cet auteur. » (1982, p. 249).

² Cette influence de la structure de la demande sur le niveau des prix dans le cadre de l'analyse marxiste, souvent passée sous silence par les commentateurs de K. Marx, est signalée par Gérard Duménil et Dominique Lévy (1989).

société, alors la déformation de la structure des prix qu'elle induit paraît jeter à bas tout l'édifice de la théorie de la valeur. Celle-ci met en effet en lumière les mécanismes économiques qui, dans une économie de marché, déterminent différents prix d'équilibre dans différentes conditions (économie marchande simple, économie capitaliste de production, existence d'un secteur commercial et bancaire, etc.). Ainsi, l'introduction de la rente absolue dans la construction théorique marxiste semblerait-elle ruiner celle-ci; de la détermination des prix d'équilibre par les conditions techniques (temps de travail nécessaire à la production, degré de mécanisation des différentes branches), il ne resterait rien: seule subsisterait une indétermination générale des prix. Impuissante à expliquer la réalité, la théorie de la valeur-travail devrait reconnaître sa défaite et, implicitement, la suprématie de l'analyse néoclassique menée en termes de besoins, de demande et de dotations initiales des différents agents.

Il faut pourtant rejeter une telle conclusion, et ce pour plusieurs raisons.

La première est que l'existence de monopoles, quelle qu'en soit l'origine, ne contredit en rien la théorie de la valeur. Celle-ci explique comment se crée et se répartit la richesse, comment se distribuent entre les différents secteurs travail et capital dans le cadre de la libre concurrence. Une situation de monopole, légal ou de fait, modifie les grandeurs économiques par rapport à ce cadre de référence; mais, précisément, on ne peut comprendre de tels phénomènes que comme des déviations. La vie économique réelle est pleine de ces monopoles temporaires ou permanents, légaux ou de fait, à l'échelle d'une entreprise ou à celle d'une branche entière. On évoquait en introduction les brevets qui, dans la mesure où ils portent sur le produit lui-même, engendrent une rente de type absolu (un «prix de monopole proprement dit¹»). On pourrait mentionner également un phénomène inconnu aux premiers temps du capitalisme, mais devenu si banal qu'on ne le remarque plus qu'à peine: l'omniprésence des marques, qui sont pour les entreprises un moyen de tenter d'échapper à la concurrence et d'établir un monopole, même fragile et

relatif, sur une marchandise censée être unique en son genre. Dans tous les manuels d'économie, l'une des conditions indispensables de la concurrence dite «pure et parfaite» est l'homogénéité du produit: il n'y a «marché» authentique que si l'ensemble des offreurs propose des produits indiscernables les uns des autres; la réalité quotidienne du capitalisme moderne témoigne des efforts permanents des entreprises pour s'éloigner le plus possible de cet idéal et pour convaincre le consommateur, fût-ce au mépris de toute évidence, que leur soda n'a pas le même goût que son voisin de rayonage ou que leur lessive, pourtant fabriquée sur la même chaîne de production qu'une autre, lave plus blanc. Les marques, la publicité et le marketing qui les accompagnent sont motivés par l'obsession des capitalistes d'échapper à cette concurrence dont leurs idéologues vantent les bienfaits sans limites et de se placer, autant que faire se peut, en situation de percevoir une rente.

Mais l'action de ces monopoles, et c'est le deuxième point, est un jeu à somme nulle. La théorie de la valeur constitue un cadre de référence précisément parce qu'un monopole permet à son détenteur de capter une part supplémentaire de la valeur existante, mais qu'il ne crée en lui-même aucune valeur nouvelle. C'est une différence fondamentale avec le raisonnement néoclassique («vulgaire», eut dit K. Marx), dans lequel tout revenu d'un «service productif» est supposé *ipso facto* avoir créé la valeur correspondante: si les propriétaires fonciers touchent une rente, c'est parce que leur terre, étant indispensable, est supposée avoir contribué à la création de la valeur dans la production agricole. Dans cette pensée apologétique, la réalité se borne aux apparences. Il n'existe aucun transfert caché, et tout échange juridiquement libre est par définition un échange d'équivalents. Seule la théorie de la valeur permet donc de comprendre que la terre du propriétaire foncier ne crée pas davantage de valeur que le ticket gagnant du loto, le revolver de l'agent de police, du braqueur de banques, ou les capitaux du bourgeois.

Enfin, et toute considération sur la rente mise à part, il serait profondément erroné de voir dans la théorie de la valeur une détermination purement économique, ou technique, des prix

¹ Rappelons que le brevet qui porte sur un procédé de fabrication, quant à lui, est générateur de rente différentielle.

et des revenus. Le rapport qui est au cœur de la société capitaliste, à savoir le partage primaire de la valeur ajoutée entre salaire et profit, est lui-même *économiquement indéterminé*. K. Marx, dans ses années de jeunesse, adhérait certes à la théorie classique du salaire dit « de subsistance », selon laquelle les mécanismes de l'économie capitaliste empêchaient celui-ci de s'écarter durablement du niveau permettant la reproduction physiologique de la classe ouvrière¹. Mais il changea rapidement d'avis, et il s'insurgea ensuite vigoureusement, par exemple, contre les sociaux-démocrates allemands qui avaient repris à leur compte la « loi d'airain des salaires » des lassaliens. *Le Capital* affirmait ainsi que la valeur de la force de travail contient un « élément moral et historique »². Si le volume global de la production est évidemment le fruit des capacités techniques de la société, la manière dont cette production se répartit entre profits et salaires n'est donc pas déterminée par des mécanismes économiques. Plus exactement, de tels mécanismes économiques existent³, mais ils n'interviennent que dans un cadre politique plus général, celui de la *lutte des classes*.

Or, la lutte entre le capital et le travail ne détermine pas uniquement le niveau du salaire et celui du profit. Par ricochet, en raison du fait que les différentes branches ne possèdent pas toutes la même composition du capital, toute modification dans le niveau général des salaires entraîne une modification générale de la structure des prix⁴. De toutes parts, et en-dehors même de la rente, les grandeurs économiques de l'économie capitaliste traduisent donc, en plus de certaines dimensions techniques, les rapports de forces sociaux; elles pèsent en retour sur ces rapports de force. La rente, pour sa part, incarne parfaitement cette dualité: si sa partie différentielle se déduit de données technico-économiques (la différence

de rentabilité des capitaux investis sur les différentes terres), sa partie absolue exprime un pur rapport de forces social – quand bien même ce rapport de force contient des éléments économiques¹. De ce point de vue, la lutte qui met aux prises le capital et la propriété foncière, lutte se traduisant par une déformation de la structure des prix et un transfert de valeur en faveur de cette dernière, n'invalide ni plus ni moins la loi de la valeur que celle qui oppose les capitalistes actifs aux prêteurs d'argent ou, plus fondamentalement, le travail au capital.

1 C'est cette conception que l'on trouve dans le *Manifeste du Parti communiste* de 1848.

2 K. Marx (1983, L. I, ch. VI, p. 173).

3 On pense par exemple au mécanisme dit de la suraccumulation: une croissance rapide de la production provoque une hausse de l'emploi, donc du salaire, une baisse du profit et donc, ultimement, une crise et une baisse de la production qui entraîne hausse du chômage et baisse du salaire. Voir *Le Capital*, Livre III, ch. XV: «Excédent de capital accompagné d'une population excédentaire».

4 Voir *Le Capital*, Livre III, ch. XI: «Les effets des fluctuations générales du salaire sur les prix de production».

1 On rejoint ici le propos de S. Amin (2011).

Références

Amin Samir, *La loi de la valeur mondialisée*, Le temps des cerises, 2011.

Duménil Gérard, *De la valeur aux prix de production, une réinterprétation de la transformation*, Economica, 1980.

Duménil Gérard, Lévy Dominique, « La demande dans la pensée classique », Étude réalisée pour la journée d'étude du groupe de recherche du CNRS - « Dynamique et Production », Université de Paris X - Nanterre, 1989.

Gill Louis, *Fondements et limites de l'économie capitaliste*, Boréal, 1996.

Guigou Jean-Louis, *La rente foncière – Les théories et leur évolution depuis 1650*, Economica, 1982

Hai Hac Tran, *Relire Le Capital*, Page Deux, 2003.

Lipietz Alain, *Le tribut foncier urbain*, Maspero, 1974.

Mandel Ernest, *Traité d'économie marxiste*, Union Générale d'Éditions, 10/18, 1962.

Marx Karl, *Le Capital*, Éditions du progrès, Moscou, 1983 (1867, 1885, 1894).

— *Théories sur la plus-value*, Éditions sociales, 1974 (1905-1910).

Ricardo David, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion, 1977 (1817).

Roubin Isaac, *Essais sur la théorie de la valeur de Marx*, Syllepse, 2009 (1928).

Smith Adam, *La Richesse des nations*, nouvelle traduction, Economica, 2002 (1776).

Topalov Christian, *Capital et propriété foncière. Introduction à l'étude des politiques foncières urbaines*, Centre de sociologie urbaine, 1973.